

**LE CNAPEST
DÉCRÈTE UNE
GRÈVE ILLIMITÉE** Page 5

**LES MINEURS,
VICTIMES MAIS
AUSSI COUPABLES** Page 4



ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2395 - Lundi 2 février 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CHAMPIONNAT
DE LIGUE 1 MOBILIS

**L'USMH
DE
RETOUR
SUR LE PODIUM**



Page 17

LE MSP DÉCIDE DE DIALOGUER AVEC LE POUVOIR

FRACTURE AU SEIN DE LA CNILTD?

SELON UN BILAN DES DOUANES
POUR 2014

**BAISSE DES
IMPORTATIONS
DE VÉHICULES**



Page 5

BLANCHIMENT D'ARGENT
ET FINANCEMENT DU TERRORISME

**LE SÉNAT
ADOPTE LE
PROJET DE LOI**

Page 3

VENTS VIOLENTS
À MOSTAGANEM

**PLUS DE
130 PANNES
D'ÉLECTRICITÉ**



Page 4



SUITE À DE FORTES RAFALES DE VENT

**DÉCÈS
D'UNE FEMME À M'SILA**

Page 4

CONTREBANDE

**13 PERSONNES
ARRÊTÉES À IN-GUEZAM**

Page 4



250
millions de dinars pour
réaliser de nouvelles routes
à Souk-Ahras.

11.800
logements sociaux partici-
patifs seront livrés à Alger
en 2015.

6.800
projets d'équipement public
prévus dans le cadre du pro-
gramme quinquennal 2010-
2014 sont achevés ou en cours
de réalisation.

Vaccins pédiatriques, l'exclusivité accordée aux polycliniques

Depuis quelque temps, la vente des vaccins a été retirée aux pédiatres privés. Seules les polycliniques et quelques cliniques de renom ont le droit de s'approvisionner directement de l'Institut Pasteur. Une manière d'exercer une tension palpable sur un produit vital dans la vie d'un nourrisson.

Les professionnels du secteur n'ont pas vraiment avancé d'arguments. Ceux qui vont en pâtir ce sont les parents qui vont devoir faire la queue pour faire vacciner leur nourrisson dans des conditions de sous-développement. Une image d'Épinal qui nous collera toujours à la peau.

En Europe, certains médicaments vont être mis en vente dans les grandes surfaces, chez nous on se remet à la « centralisation » après avoir joué à la décentralisation.



Des véhicules banalisés pour lutter contre le phénomène des accidents de la route dans les wilayas du Centre



Des véhicules banalisés sont utilisés par le Commandement régional de la Gendarmerie nationale de Blida pour lutter contre les accidents de la route dont le phénomène est en hausse ces dernières années, a révélé, samedi, son chef d'état-major, le colonel Taher Meghalet.

Cette expérience, fort positive, consiste en l'utilisation, par les éléments de la GN lors de leurs opérations sur le terrain, de véhicules et de motos banalisés (ne comportant aucun signe distinctif de ce corps constitué).

Selon une étude réalisée par ce Commandement régional sur les accidents de la route, les chauffeurs âgés de 18 à 34 ans constituent la catégorie d'âge la plus irrespectueuse du code de la route, alors que les accidents enregistrés un pic en saison estivale (juillet et août).

Les touristes étrangers attirés par Biskra

12.844 touristes étrangers ont séjourné dans la wilaya de Biskra en 2014, soit une augmentation de 60 % par rapport à 2013. Pour le directeur du tourisme et de l'artisanat, Abdelhakim Yahia, c'est le fruit de la stabilité dans la région en plus des actions de promotion des atouts touristiques multiples qu'offrent la région des Zibans. Plusieurs de ces touristes originaires d'Europe, d'Asie et d'Afrique subsaharienne sont venus spécialement pour assister aux manifestations touristiques, culturelles et économiques spécifiques à cette région du Sahara algérien, dont le Maoussem du saint patron Sidi-Zarzour.

La wilaya de Biskra recèle un important réseau de complexes thermaux, une multitude d'oasis verdoyantes, des sites touristiques de montagne et des écosystèmes vierges, bien à l'écart des activités humaines



Abdelmalek Sellal

"Pour des considérations de stabilité et de paix indispensables au développement de l'Afrique, ce phénomène (terrorisme) appelle une riposte collective autant forte que coordonnée du continent.

Nous devons poursuivre les efforts dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA), pour la pleine opérationnalisation de la Force africaine en attente."



D
I
X
I
T

Il quitte son job à Wall Street et ouvre un commerce pour venir en aide aux SDF

Dans le centre de Philadelphie aux Etats-Unis, la pizzeria Rosa est couverte de notes adhésives. Ces petites notes anodines sont, en fait, des messages de soutien aux sans-abri de la ville. Car la particularité de ce restaurant, c'est de pouvoir offrir un repas gratuit à des SDF. Pour marquer le geste, les clients généreux accrochent un petit papier sur le mur.

Le pizzaiolo, Mason Wartman, 27 ans, est un ancien de Wall Street. Quand il quitte son poste dans la finance c'était pour faire "une seule chose et la faire bien". Avec les parts de pizza qu'il vend 1 dollar pièce, cette "chose" est même devenue un procédé industriel. Un jour, un client lui demande s'il peut laisser un dollar en plus pour nourrir une personne démunie. L'idée lui plaît, il l'adopte, la développe.

Depuis, chaque personne ajoutant un dollar de plus à sa commande, offre un repas à un sans-abri. Une manière de faire originale, en opposition totale avec les principes ordinaires d'exclusion des plus pauvres dans la restauration. Ils seraient environ 40 à venir tous les jours récupérer cette part de pizza gratuite. Une audace qui paie, les tranches à distribuer représentent désormais 10% de l'activité globale de la pizzeria.

Une idée simple, qui allonge un élan de générosité sur la durée et aide, de manière radicale, les SDF. Un post-it de remerciement témoigne, plein d'émotions : "Je voulais simplement remercier tout ceux qui ont donné à la pizzeria Rosa ; ça a été pour moi un endroit où j'ai pu manger tous les jours et me remettre sur pieds. Je commence un nouveau travail demain."

Etats-Unis : un chien sauvé des eaux par un hélicoptère

La baignade a bien failli lui être fatale. Un chien a été sauvé des eaux du fleuve de Los Angeles, vendredi 30 janvier près de Burbank (Californie), rapporte la chaîne de télévision ABC 7. L'animal, un croisement entre un welsh corgi et un chihuahua, a été secouru par un sauveteur hélitreuillé alors qu'il dérivait, emporté par les forts courants.

"A chaque fois qu'il disparaissait, nous craignons qu'il ne remonte plus."

"On observait le chien couler puis remonter à la surface avec une grande inquiétude", a indiqué à la chaîne de télévision un pompier présent sur place. "A chaque fois qu'il disparaissait, nous craignons qu'il ne remonte plus".

Un officier de police a fini par ramener le chien dans un abri de Los Angeles, en attendant que son ou sa propriétaire se manifeste. S'il portait un collier et une laisse, le chien n'était, en effet, pas tatoué.

LE MSP DÉCIDE DE DIALOGUER AVEC LE POUVOIR

Fracture au sein de la CNLTD ?

Le MSP a décidé de prendre langue avec le pouvoir. C'est le président du parti, Abderrezak Mokri, qui l'a annoncé dans un entretien accordé à un site électronique algérien. Sur cette démarche, le patron du MSP s'expliquera avec ses partenaires de la Conférence nationale pour la transition démocratique (CNLTD) au cours d'une réunion prévue pour le 1er février (Hier, ndlr).

PAR SADEK BELHOCINE

Nous "allons expliquer notre point de vue", a assuré, Abderrezak Mokri, président du MSP lors de cet entretien. Il semble que la démarche du MSP de dialoguer avec le pouvoir ne rencontre aucune critique, ni opposition des partis politiques, parties prenantes de l'initiative de la CNLTD. S'agit-il d'une politique des petits pas de rapprochement avec le pouvoir qu'inaugure le MSP à défaut de faire prévaloir les idées de la CNLTD sur une transition démocratique telle que le réclament les partis formant le groupement CNLTD ? Il y a lieu de le croire si l'on se fie aux explications de Mokri qui indique que "d'abord, il ne s'agit pas d'une nouvelle initiative", soulignant que "c'est un programme qui vise à faire valoir la plateforme des libertés et de la transition démocratique". En fait, le MSP estime que le dialogue avec le pouvoir est plus productif que la position adoptée jusqu'alors par la CNLTD. Il estime qu'il ne faut pas couper les ponts. Pour le premier responsable du

MSP, le fait d'être membre de la Coordination ne l'empêche de discuter avec tout le monde pour les convaincre, à contrario de certains partis de l'opposition qui ne discutent pas avec le pouvoir en place. Ni d'ailleurs avec le FFS qui a lancé l'idée du consensus national. Pour preuve que le MSP n'ignore aucune initiative d'où qu'elle vienne. Abderrezak Mokri met en exergue le fait que son parti a répondu à l'appel du FFS avant de lui dire, par la suite, que sa proposition n'avait rien apporté de nouveau. Il relève dans ce cadre que d'autres partis de la Coordination ont été sollicités par le FFS et ils ont refusé de le rencontrer. Pourquoi, le MSP se lance-t-il en solo dans la voie du dialogue avec le pouvoir et pourquoi ce timing ? Les explications du patron du MSP. Selon le premier responsable du MSP, "plusieurs paramètres ont amené le parti à lancer ce programme". D'abord, dit-il "l'Algérie est en train de s'engouffrer dans une crise qui fait que la situation n'est plus comme avant". Le MSP souhaite rapprocher autant que faire se

peut les partis politiques pour un objectif commun. On doit aller, indique-t-il "vers tous les partis politiques et leur rappeler la nécessité d'aller vers une transition démocratique". Après ce premier pas, Mokri croit en l'action continue. "On estime qu'il ne faut pas rentrer dans une sorte de routine et qu'il faut faire bouger le champ politique". Pour preuve, il note que "les gens parlent aujourd'hui de notre programme". Il juge également que "cela a fait bouger le champ politique et cela est très important". Dans ce cadre, le président du MSP, met aussi en exergue le fait que le MSP est aussi en compétition avec les partis du pouvoir. Pour lui, la politique de la chaise vide est improductive à la longue. "On ne peut pas leur laisser le champ libre pour occuper la scène politique", dit-il, et souligne-t-il "nous devons parler de nos idées et de nos approches de la transition démocratique". Abderrezak Mokri tire à boulets rouges sur le FFS qui s'échine à faire passer son idée du consensus national.

"Il s'agit également d'empêcher le FFS de semer des amalgames". Pour Mokri, "le FFS ne trouvant pas des critères pour convaincre les gens, il est en train d'avancer des prétextes qui ne sont pas vrais".

Le MSP ne craint pas de retombées fâcheuses sur la CNLTD en raison de son



Abderrezak Mokri

initiative d'"ouverture" envers le pouvoir. Pas de tout ! estime-t-il, arguant qu'"il y a une certaine confiance entre nous", affirmant pour tranquilliser ses partenaires de la CNLTD que le MSP "ne va pas revenir au gouvernement". Il insiste sur le fait que "cette question est tranchée de manière définitive et catégorique", réitérant l'objectif de l'initiative de son parti est "d'établir des ponts avec tout le monde mais pas question de revenir au gouvernement". Si, mais à une condition, "on ne reviendra qu'après des élections ou dans une situation de crise profonde". C'est une autre vision, explique-t-il.

S. B.

BLANCHIMENT D'ARGENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

Le Sénat adopte le projet de loi

PAR KAMAL HAMED

Le Conseil de la nation a adopté le projet de loi modifiant et complétant la loi numéro 05-01 du 6 février 2005 relative à la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ce projet de loi, adopté dans l'après-midi d'hier, a, pour rappel, suscité une vive polémique mardi dernier à l'APN lorsque il a été présenté par le ministre de la Justice, Tayeb Louh. Les députés des groupes parlementaires du FFS, du Parti des travailleurs ainsi que ceux de l'alliance de l'Algérie verte (AAV) ont boycotté alors les débats comme ils ont déserté l'hémicycle, jeudi passé, lorsque les députés de l'APN ont adopté le projet. Cette fronde des députés de l'opposition est due au fait que le projet de loi en question n'était pas inscrit à l'ordre du jour et il a été présenté en "violation du règlement intérieur de l'APN". Le président de l'assemblée, Mohamed Larbi Ould Khelifa, ainsi que les groupes parlementaires du FLN, du

RND, et des indépendants considéraient, quant à eux, que la présentation du projet a parfaitement souscrit aux dispositions du règlement intérieur de l'assemblée et de la loi organique régissant la relation entre le Parlement et le gouvernement. Ce dernier a justifié la présentation du projet dans ces conditions par l'urgence puisque l'Etat algérien se devait de se conformer aux conventions internationales et aux résolutions du Conseil de sécurité de l'Onu. Mais qu'à cela ne tienne, hier au Sénat il n'y avait point de polémique et le projet a été adopté comme une lettre à la poste. Dans ses réponses aux interrogations des sénateurs, formulées lors des débats par une dizaine d'intervenants, le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a notamment évoqué la nécessité pour l'Etat de se conformer à la législation internationale.

"Le contexte international est connu et c'est une période où, gouvernement et Parlement, doivent resserrer les rangs" dira Louh en précisant que dans ce cas il

n'y a ni opposition, ni allié du gouvernement. "La position de l'Algérie concernant la lutte contre le terrorisme est claire puisque elle a été exprimée dans toutes les tribunes internationales lorsque on faisait face au terrorisme" a ajouté le représentant du gouvernement. Tayeb Louh devait aussi préciser que cette position de l'Algérie "n'est pas du tout contradictoire avec ses positions politiques immuables concernant les mouvements de libération". En d'autres termes l'Algérie sait parfaitement faire la différence entre le terrorisme et le droit des peuples à lutter pour leur libération comme c'est le cas, par exemple, pour la Palestine. D'ailleurs Louh a reconnu que la définition exacte du terrorisme fait encore l'objet d'un vaste débat à l'échelle internationale. Sur le projet de loi, Tayeb Louh a indiqué que ses dispositions sont on ne peut plus claires notamment s'agissant des institutions chargées de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. En effet il est

dévolu au ministère des Finances la prérogative de gel et/ou saisie des fonds appartenant aux terroristes. Cette disposition est nouvelle car elle n'existait pas dans la loi du 6 février 2005. L'autre nouveauté concerne la désignation du tribunal d'Alger (Sidi-Mhamed) comme seule juridiction chargée de traiter les dossiers relatifs au blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Les amendements ont aussi permis la définition de l'infraction du financement du terrorisme conformément aux normes internationales. Le ministre a annoncé le projet d'organisation par son département ministériel et celui des Affaires étrangères d'une conférence internationale sur le blanchiment d'argent, le paiement des rançons et le trafic des stupéfiants. Il a aussi annoncé la révision du code de procédure pénale qui permettra la protection de tous ceux qui dénoncent ces crimes.

K. H.

SELON UN BILAN DES DOUANES POUR 2014

Baisse des importations de véhicules

PAR INES AMROUDE

La facture des importations des véhicules a enregistré une baisse en 2014 en s'établissant à 6,34 milliards de dollars (mds usd) contre 7,33 mds usd en 2013, en recul de 13,56 %, a indiqué, hier, le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes. Le nombre de véhicules importés a atteint 439.637 unités en 2014 contre 554.263 unités l'année d'avant, en baisse de 20,68 %. Sur ces 439.637 véhicules importés en 2014, 417.913 l'ont été dans le cadre commercial par une soixantaine de concessionnaires activant sur le marché national pour un montant de 5,7 mds usd, contre 529.970 pour une facture de 6,65 mds usd en 2013, soit une baisse de 14,3 % en valeur et de 21,14 % en quantité. Pour ce

qui concerne le coût des importations par les particuliers, il a totalisé 640 millions usd pour 21.724 véhicules en 2014, contre 686 millions usd pour 24.293 unités en 2013, en baisse de 6,6 % en valeur et de près de 10,6 % en nombre. Après le record enregistré sur l'année 2012 durant laquelle les importations des véhicules avaient dépassé les 600.000 unités, les opérateurs de ce secteur avaient prévu, pour 2014, une baisse qui avait déjà été entamée en 2013 avec un recul de 3,5 % en valeur et de 8,4 % en nombre par rapport à 2012. Cette situation s'explique, selon les professionnels, par une chute de la demande, qui s'ajoute à un niveau important des stocks, générée essentiellement par l'orientation des dépenses des ménages vers l'immobilier, et ce, particu-

lièrement, pour les logements de type location-vente de l'Aadl. Ce recul des importations de voitures intervient également en

conséquence des décisions prises par le gouvernement pour assainir le marché de l'automobile.

I. A.

A PARTIR D'AUJOURD'HUI

Le Président du Bénin en visite d'Etat en Algérie

Le président du Bénin, Thomas Boni Yayi, effectuera à partir d'aujourd'hui, une visite d'Etat de trois jours en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indique dimanche un communiqué de la présidence de la République. Cette visite qui s'inscrit "dans le sillage d'une tradition d'amitié et de coopération entre les deux pays, contribuera à la dynamisation de leur coopération et de leurs échanges". Lors de son séjour en Algérie, le président de la République du Bénin et sa délégation rencontreront des chefs d'entreprises et visiteront des installations économiques, précise la même source. En outre, les entretiens entre les présidents Bouteflika et Boni seront l'occasion pour les deux pays de "renforcer leur concertation sur des questions d'intérêt commun, notamment au niveau du continent africain" ajoute le communiqué.

HAUSSE DE LA CRIMINALITÉ CHEZ LES MINEURS

Victimes, mais aussi coupables

L'année 2014 a été marquée par l'arrestation de 228 mineurs dans 11 wilayas du centre du pays pour divers délits et crimes, au nombre de 233.

PAR SMAIL B.

Depuis quelques années, l'implication des mineurs dans la criminalité est devenue un fait incontestable. Les services de sécurité enregistrent un nombre croissant d'affaires dans lesquelles sont cités des adolescents, garçons et filles. Mais pas que... car d'un autre côté, les mêmes sont aussi victimes d'agissements criminels de la part de certains individus sans scrupules.

RAFALES DE VENT À M'SILA

Décès d'une femme et destruction de nombreuses serres

Une quinquagénaire a été tuée par l'effondrement du mur de sa maison à M'sila, tandis que de nombreuses serres ont été détruites dans la commune de Mohamed-Boudiaf suite aux rafales de vent qui ont soufflé samedi sur la région, selon une source de la sûreté de wilaya. En plus du décès de cette femme qui habitait une demeure vétuste, ce sont pas moins de 150 serres qui ont été entièrement ou partiellement détruites dans la commune de Mohamed-Boudiaf, connue pour la pratique intensive de la plasticulture. Ce chiffre représente 80 % du total des serres exploitées par les paysans de cette commune, réputée pour la culture de piments, de tomates et de courgettes, ont souligné des agriculteurs qui redoutent que ces vents violents ne ravagent la totalité de leurs cultures dont la majorité n'est pas assurée. Ces vents violents, chargés de sable, limitent par ailleurs considérablement la visibilité des conducteurs sur les différents axes routiers.

FACE À LA PERSISTANCE DU FROID À CONSTANTINE

Constitution d'un stock de sécurité de butane

Un stock de sécurité de bonbonnes de butane a été mis en réserve dans la wilaya de Constantine pour permettre l'approvisionnement des mechtas enclavées en cas de fermetures de routes, a indiqué samedi le directeur de l'énergie, Ahmed Bouzidi. En prévision des intempéries annoncées dans cette région par des bulletins météorologiques spéciaux, des stocks de sécurité comprenant plusieurs milliers de bonbonnes ont été constitués dans les stations-service pour permettre aux communes de "s'approvisionner dès à présent", a souligné le même responsable. La gestion de ces stocks de sécurité est confiée aux APC afin qu'elles puissent approvisionner les hameaux difficiles d'accès, a ajouté ce responsable. Selon M. Bouzidi, le problème lié au gaz butane devrait prochainement être réglé "en grande partie" dès lors que le taux de raccordement au réseau de gaz naturel dépassera les 90 % d'ici à la fin de l'année en cours dans la wilaya de Constantine.

R. N.

Un constat qui vient d'être confirmé par le 1^{er} commandement de la Gendarmerie nationale à l'occasion de la présentation de son bilan annuel à travers une conférence de presse organisée hier en son siège, situé à Blida. Selon les dires des responsables de ce commandement, l'année 2014 a été marquée par l'arrestation de 228 mineurs dans 11 wilayas du centre du pays pour divers délits et crimes, au nombre de 233. Ce chiffre inquiétant fait ressortir 99 affaires de coups et blessures volontaires, ce qui renseigne sur l'esprit de violence qui anime les adolescents dans notre pays. Plongés dans la délinquance, ils sont en outre impliqués dans 70 affaires de vol. Une vingtaine d'affaires, liées à l'attentat à la pudeur, détention et consommation de drogue sont enregistrées par les gendarmes dans le cadre de la criminalité liées aux mineurs. Quant aux mineurs victimes de bêtise humaine, les conférenciers ont indiqué 419 victimes constatées en 2014 sur un total de 277 délits et crimes. 98 affaires sont liées à l'attentat à la pudeur, 76 affaires liées aux CBV, coups et blessures volontaires et 34 affaires de détournement de mineur sans oublier une vingtaine d'affaires de vols. En dépit donc du durcissement de la loi qui punit désormais sévèrement tout acte de violence contre les enfants, il semble que ceci ne dissuade pas totalement ces malfaiteurs de commettre de tels actes. C'est le cas de ces quatre personnes qui ont agressé deux enfants de 5 et 10 ans dans la commune d'Oum-El-Adham, wilaya de Djelfa. Les



mis en cause ont repéré les victimes qui gardaient leur cheptel, pas loin du domicile parental, avant de les ligoter pour s'emparer de plusieurs ovins parmi le troupeau. Les recherches déclenchées par les gendarmes de la brigade de Guettara ont abouti à la récupération du cheptel volé, abandonné à 7 km du lieu du méfait, tandis que les investigations rapidement à l'interpellation des mis en cause qui ont reconnu les faits. A Tiaret, ce sont six mineurs qui faisaient partie d'une association de malfaiteurs comptant 9 membres. Les adolescents, dont l'un est le fils de la victime, sont impliqués dans le vol d'une somme de 941.500 DA, commis dans le

domicile d'un transporteur public de marchandises. Les investigations entreprises par les gendarmes de la brigade des mineurs de Tiaret ont fait ressortir que ladite somme d'argent a été dérobée par son fils, âgé de 16 ans, qui l'a remise ensuite aux mis en cause, lesquels lui avaient promis d'organiser un voyage vers l'Espagne. Après interpellation des mis en cause, seuls 80.500 DA ont pu être récupérés. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal local, les mineurs ont été cités à comparaître à l'audience, pendant que les trois personnes majeures ont été écrouées.

S. B.

BOUMERDÈS, VOL DE VÉHICULES

Un réseau national démantelé

PAR TAHAR OUNAS

Un réseau national de voleurs de voitures a été démantelé, la semaine écoulée, par les services de sécurité dans la localité de Bordj-Ménaïel à l'est de Boumerdès. Composé de trois individus, ce réseau était l'un des plus actifs dans la région, notamment de par ces actions de vols de véhicules enregistrées ces dernières années. L'arrestation des présumés voleurs a pu se concrétiser suite au dépôt de

plaintes de victimes ayant fait l'objet de vol de leur voitures au niveau d'un parking censé être gardé, situé au chef-lieu communal. Une fois sur les lieux, les éléments de la Police judiciaire ont entamé leur enquête au moment où trois individus tentaient de voler un véhicule léger de marque Dacia Logan. Les suspects ont bien tenté de s'enfuir, mais ils ont été arrêtés après une course-poursuite. Après avoir été entendus, les mis en cause ont avoué qu'ils agissaient en collaboration avec deux autres individus de Blida et Relizane. Ils

transportaient les véhicules volés jusqu'à Blida pour être acheminés, par la suite vers Relizane à l'ouest du pays. Les deux individus, avec lesquels ils collaboraient sont toujours recherchés. Présentés devant l'instance judiciaire compétente, les trois mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt à la prison de Tidjelabine. Ils sont poursuivis pour les chefs d'inculpation de création d'une bande de malfaiteurs, de vol en flagrant délit à la faveur de l'obscurité et trafic de clefs automobiles.

T. O.

VENTS VIOLENTS À MOSTAGANEM

135 pannes d'électricité enregistrées

PAR RACIM NIDAL

Les services de Sonelgaz ont enregistré plus de 130 pannes d'électricité dans les 48 dernières heures dans la wilaya de Mostaganem, à cause de vents violents, a-t-on appris samedi du directeur local de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDO). La force des vents dans la wilaya, qui a dépassé 90 km à l'heure, a provoqué 135 pannes au réseau électrique

dans les zones rurales, notamment suite à la chute de 9 poteaux électriques de moyenne tension. Il a été enregistré plusieurs coupures de courant électrique de moyenne tension surtout dans la région-est de la wilaya, à l'instar des dairas de Sidi- Ali, Sidi- Lakhdar, Aïn-Tédèlès, Kheireddine et Debdaba, dans la commune de Sayada. Des équipes et des entreprises sous-traitants avec Sonelgaz ont été

mobilisées pour réparer les pannes, selon la même source. Pour sa part, la direction des travaux publics, qui n'a relevé jusqu'à présent aucune altération au niveau des routes, a mobilisé des équipes de maintenance pour veiller au suivi de la situation et parer à toute éventualité. Des cultures et autres récoltes ont été endommagées par les vents violents qui ont détruit les serres.

R. N.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

13 personnes arrêtées à In-Guezam

Dans le cadre de la sécurisation des frontières, de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'Armée nationale populaire, relevant du secteur opérationnel d'In-Guezam /6^e Région militaire, ont

arrêté les 30 et 31 janvier 2015, dans des opérations distinctes, 13 contrebandiers de nationalité nigérienne. Dans un communiqué rendu public, les services du MDN affirment que cette opération a permis également, de saisir deux véhicules

tout-terrain, une quantité de 1.000 litres de carburant, 7 groupes électrogènes, 9 marteaux piqueurs, 2 détecteurs de métaux et 1.150 kilogrammes de denrées alimentaires.

I. A.

DES DÉPUTÉS DU SUD L'ONT SIGNIFIÉ DERNIÈREMENT

"Le Sud doit s'inscrire dans la logique du développement"

Des députés du FLN, du RND et de l'Alliance de l'Algérie verte ont appelé les autorités à accélérer le plan de développement du Sud et de ne laisser aucune brèche à la manipulation.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Ces représentants de partis ont exhorté les pouvoirs publics lors d'un forum politique dans un média à "mettre les bouchées doubles pour un plan qui doit concerner à parts égales toutes les régions du Sud". M. Mazouzi représentant le FLN a considéré pour sa part que "l'Etat a consenti des efforts à travers le réseau routier et la construction de logements et d'universités, mais il faut rester dans la constance". Pour sa part, Tahar Bouamama représentant du RND à Illizi a salué les dernières décisions du président de la République concernant la relance du fonds du Sud et le découpage administratif qui est prévu dans certaines régions. "Nous tenons à saluer ces dernières décisions tout en considérant que le Sud a besoin d'un traitement égal des problèmes qui se posent encore". A juste titre, c'est le chômage, la problématique du gaz de schiste et le manque d'infrastructures qui demeurent les préoccupations centrales des députés. Pour ce qui est du gaz de schiste, les trois députés ont souligné ferme-

ment l'importance du dialogue entre les contestataires et les autorités sur la question. "Le fait que le président ait pris une mesure d'arrêter les forages de gaz de schiste signifie que l'Etat se met à l'écoute de la société civile" indique le député du FLN. Mais au-delà, le représentant de l'AAV a mis en exergue certaines voix qui tentent de récupérer le mouvement de contestation à des fins politiciennes, tout en évoquant l'urgence de mettre en avant un plan de développement plus soutenu. Ce député a déploré que "le niveau enregistré du développement n'ait pas atteint encore sa vitesse de croisière". Dans cette optique, les représentants de la Chambre basse ont mis l'accent sur "l'agriculture et le tourisme qui sont loin de constituer l'alternative". Pour eux "il n'y a pas d'autres choix" citant l'exemple de Biskra et Ghardaïa qui restent leader dans la dynamique de la production agricole. Les autres wilayas sont obligées de se rattraper, souligne le député de l'AAV en considérant "la spécificité de chaque région". Il est question également dans ce propos de la sous-représentation politique dans certaines



Le décollage socioéconomique du Sud nécessite un véritable plan Marshall.

collectivités de ces régions. Le député du FLN donne l'exemple de In Salah qui à l'instar d'autres est dépourvue d'annexes de communes, ce qui oblige les citoyens à se rendre à plus de 100 km pour les documents d'état civil. "Il faudrait créer d'avantage d'annexes et les rapprocher pour casser les retards pris" estime Mazouzi. L'éloignement de certains chefs-lieux où se concentrent les

administrations font qu'il est regrettable que des citoyens ne trouvent pas de centres de santé, des écoles qui sont les infrastructures de base de proximité. Ce qui a amené le député du RND à souligner à la mise en œuvre d'une reconfiguration politique et territoriale des régions qui sont encore cloisonnées.

F. A.

SID-AHMED FERROUKHI, MINISTRE DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Une nouvelle stratégie pour le secteur

PAR KAHINA HAMMOUDI

Avec l'aquaculture, l'Algérie compte créer des postes d'emploi, de la valeur et intervenir pour équilibrer l'offre et la demande sur le marché des produits halieutiques", a indiqué Sid Ahmed Ferroukhi, ministre de la pêche et des ressources halieutiques qui était l'invité de la rédaction de la radio Chaîne 3. Cette nouvelle stratégie du département de Ferroukhi est dictée essentiellement par la rareté de ce produit "sauvage". "Selon les campagnes d'évaluation scientifiques, nous arrivons à la limite de l'exploitation des stocks disponibles. Et c'est avec les élevages que nous comptons compenser l'offre", a expliqué l'invité de la Chaîne 3. "En plus des 20 fermes aquacoles existantes, plus de 30 projets sont en cours de mise en œuvre", a précisé le ministre qui a rappelé les différents avantages comparatifs accordés à cette filière, en termes d'assurance, de forma-

tion et de bonification des crédits. Les députés ont adopté mardi à l'unanimité le projet de loi modifiant et complétant la loi numéro 01-11 du 3 juillet 2001 relative à la pêche et à l'aquaculture, après y avoir introduit de nouvelles dispositions. Les membres de l'APN ont également adopté à l'unanimité les nouvelles dispositions aux articles introduits par la commission de l'Agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement de l'APN et ceux amendés dans le rapport préliminaire. Dans son intervention devant les députés, Ferroukhi a insisté sur l'importance de ce texte pour réaliser le plan quinquennal 2015-2019 du secteur, au niveau de toutes les wilayas côtières et intérieures et celles du Sud. A maintes reprises le ministre a souligné que le secteur était confronté à plusieurs problématiques liées essentiellement à la production, aux prix et à la préservation de la ressource halieutique, outre des problèmes qui concernent les professionnels

et les mécanismes d'aménagements des différentes zones d'activité aquacole. Ce nouveau texte de loi prévoit de nouvelles mesures pour traiter ces problématiques dans le cadre du plan quinquennal et permettra de faciliter la mise en œuvre du programme Aquapêche 2020 qui prévoit de doubler la production actuelle à 200.000 tonnes et de créer plus de 30.000 emplois qui viendront s'ajouter aux 70.000 postes actuels. Le chiffre d'affaires des filières de la pêche et de l'aquaculture devrait atteindre 110 milliards DA. Pour atteindre cet objectif, il est "nécessaire de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande en relevant les capacités d'exploitation des ressources halieutiques, en organisant leur commercialisation et en préservant les ressources naturelles", avait souligné le ministre au cours d'une rencontre régionale d'appui à la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture à l'horizon 2020. Ce programme est fondé sur le

principe de la concertation entre les professionnels, les représentants des différents secteurs, les experts et les chercheurs. Il devra permettre l'accompagnement de quelque 5.000 projets d'investissement dans le secteur, dont 350 dans l'aquaculture. Ainsi il est prévu dans le cadre de ce programme la création de 44 infrastructures de débarquement et de commercialisation des produits halieutiques, la création de 30.000 emplois et l'augmentation du chiffre d'affaires du secteur de 46 milliards de dinars actuellement à 110 milliards de dinars en 2020.

K. H.

RAPPORTEUR ONUSIEN SUR LE DROIT DE L'ÉDUCATION

Les efforts de l'Algérie "loués"

PAR RAYAN NASSIM

Le rapporteur spécial sur le droit à l'éducation du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, Kishore Singh, a salué, hier, à Tiphass les efforts "considérables" consentis par l'Algérie dans le domaine de la réalisation d'établissements éducatifs spécialisés. "Je pense que des efforts considérables sont consentis", a estimé M. Singh dans une courte déclaration, à la clôture d'une visite au Centre psychopédagogique des inadaptables mentaux de Bou Ismail, avant de signaler "la très bonne organisation de ce centre grâce aux structures dont il dispose, qui sont particulièrement adaptées aux besoins de cette catégorie sociale", a-t-il observé. Relevant l'existence d'efforts pour "l'intégration sociale des inadaptables mentaux", le rapporteur onusien a estimé que "les investissements de l'Algérie dans le domaine sont forts considérables". Il a inspecté, à l'occasion, les nombreuses structures de cet établissement spécialisé (classes, dortoir, piscine), tout en

échangeant des propos avec les éducateurs, responsables et élèves. D'autres établissements éducatifs et de formation de la wilaya figurent au programme de visite de M. Singh, qui s'est intéressé à la coordination existant entre le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et son homologue de l'Éducation nationale, au sujet de la gestion du centre de Bou Ismail, avant d'écouter un exposé sur le rôle des autres partenaires sociaux en la matière, dont l'Association des parents d'élèves. Le rapporteur spécial onusien, en visite en Algérie du 27 janvier au 3 février sur invitation du gouvernement, est un expert indépendant nommé par le Conseil des droits de l'homme afin d'examiner et de faire un rapport sur un thème spécifique des droits humains. Depuis son arrivée en Algérie, il a déjà eu des discussions avec les ministres de l'Éducation nationale, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, respectivement Nouria Benghebrat, Nouredine Bedoui,

Abdelkader Khomri et Mohamed Mebarki. Il a, également, rencontré des responsables des deux chambres parlementaires, de même que le président de la commission nationale de promotion des droits de l'homme et de leur protection, Farouk Ksentini. Les rencontres ont abordé le "système éducatif national et les avancées réalisées en Algérie en matière d'éducation pour tous". Des visites ont également mené, à l'occasion, le responsable onusien vers des établissements des trois cycles éducatifs (primaire, moyen, secondaire), de l'enseignement supérieur et de la formation. L'Algérie poursuit une coopération "fructueuse" avec tous les rapporteurs spéciaux du Conseil dans le cadre de ses enseignements volontaires, rappelés lors de sa candidature au Conseil des droits de l'homme dans lequel elle siège en tant que pays membre pour la période 2014-2016. L'Algérie a lancé une invitation à plusieurs rapporteurs spéciaux pour visiter le pays et trois d'entre-eux ont déjà effectué le déplacement à Alger en 2010 et 2011.

R. N.

ÉDUCATION NATIONALE

Le Cnapest décrète une grève illimitée

Le Cnapest emboîte le pas à l'Intersyndicale de l'éducation en annonçant un mouvement de protestation. Ce syndicat vient en effet d'appeler ses adhérents à une grève d'une journée reconductible automatiquement et de à partir du 16 février prochain. En termes plus clairs il s'agit bel et bien d'une grève illimitée. Ce mois de février s'annonce décidément chaud pour la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, puisque l'Intersyndicale de l'Éducation, qui regroupe 7 syndicats, a déjà annoncé une grève de deux jours les 10 et 11 février prochains. Les revendications du Cnapest, annoncées dans un communiqué rendu public hier, portent notamment sur la médecine du travail, les œuvres sociales, le logement, la retraite après 25 ans de service. Le Cnapest exige aussi le respect et l'application de tous les procès-verbaux signés avec le ministère de l'Éducation. Il est aussi question dans la plateforme de revendications de la promotion automatique des enseignants et la création de nouveaux postes budgétaires en fonction des besoins réels du secteur.

K. H.

PROJET D'EXPLOITATION DE GAZ DE SCHISTE

Les mouvements de protestation se poursuivent

Des actions de protestation contre l'exploitation du gaz de schiste ont été organisées samedi à travers plusieurs villes du sud du pays.

PAR RAYAN NASSIM

Des dizaines de personnes ont observé un sit-in "pacifique" au niveau de la place Souk-Lahdjar de Ouargla, pour réclamer l'arrêt du projet "d'exploitation du gaz de schiste", a constaté un journaliste de l'APS.

Ces manifestants ont hissé des banderoles contre l'exploitation de cette énergie non conventionnelle. Lors de cette manifestation, des intervenants ont mis en avant "les risques du projet sur l'environnement et la santé humaine, liées à l'usage des produits chimiques durant la phase d'exploitation de cette énergie", avant de se disperser dans le calme.

En parallèle, le mouvement de protestation contre l'exploitation du gaz de schiste s'est poursuivi samedi à In-Salah (wilaya de Tamanrasset), selon une source locale. Dans ce cadre, une marche "pacifique" contre ce projet a été organisée à travers les principales artères de la

ville, avant que les manifestants ne rejoignent un sit-in maintenu devant le siège de la daïra de In-Salah, selon la même source.

Un groupe de représentants des contestataires de Ain-Salah devrait être reçu par les pouvoirs publics à Alger, pour débattre ce sujet, a fait savoir la même source. Dans la commune de Metlili (45 km au sud de Ghardaïa), une centaine de citoyens se sont rassemblés, le même jour, pour dénoncer le projet d'exploitation du gaz de schiste à In-Salah, selon une source locale. Un peu plus vers le Nord, à Batna, quelque deux cents personnes se sont rassemblées pour exprimer leur opposition à l'exploitation du gaz de schiste, a-t-on constaté.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait indiqué mardi dernier, lors d'un Conseil restreint, que les forages tests initiés à In-Salah, "seront achevés à très brève échéance" et que



La détermination des populations du Sud reste forte.

l'exploitation proprement dite de cette énergie nouvelle "n'est pas encore à l'ordre du jour". Bouteflika a précisé également que si l'exploration de ces nouvelles ressources nationales en hydrocarbures s'avère une nécessité pour la sécurité énergétique du pays à moyen et long ter-

mes, le gouvernement devra cependant "veiller avec fermeté" au respect de la législation par les opérateurs concernés, pour "la protection de la santé de la population et la préservation de l'environnement".

R. N.

COMBATTRE BOKO HARAM L'Afrique souhaite l'aide de la communauté internationale

L'Union africaine est disposée à fournir "l'effort nécessaire", mais souhaite que la communauté internationale accompagne concrètement les opérations militaires en passe d'être lancées pour combattre les groupes armés et notamment Boko Haram dans le continent. "Les Africains sont prêts à envoyer leurs troupes, à faire l'effort nécessaire, mais il est aussi moralement important que l'Onu et la communauté internationale soient aux côtés des Africains pour ce combat qui n'est pas propre à l'Afrique", a estimé le Commissaire à la paix et la sécurité de l'UA, Smail Cherqui.

Une réunion d'experts militaires africains aura lieu du 5 au 7 février à Yaoundé pour discuter des modalités de déploiement d'une force militaire de 7.500 hommes. L'UA demandera ensuite une résolution du Conseil de sécurité de l'Onu permettant le déploiement de cette force, a précisé M. Cherqui, Commissaire à la paix et la sécurité de l'Organisation africaine. "L'UA envisage aussi de demander à l'Onu la création d'un fonds pour la financer", a précisé le diplomate algérien. Le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, a soutenu samedi l'idée d'une force régionale de l'Union africaine pour lutter contre Boko Haram. "Je salue la décision de l'UA et des pays de la région d'établir une force multinationale contre Boko Haram", a-t-il déclaré devant la presse en marge du sommet de l'organisation panafricaine à Addis-Abeba, précisant que "la force militaire ne serait sans doute pas l'unique solution. Il faut s'attaquer aux origines profondes de la propagation de cet extrémisme violent", a-t-il insisté.

L. B.

FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE L'inéluctable diversification

PAR RYAD EL HADI

L'économie algérienne est confrontée à l'enjeu d'assurer ses équilibres financiers et de diversifier ses sources de revenus, largement dominées par les recettes d'exportation des hydrocarbures dans un contexte marqué par la baisse des prix du pétrole, indique l'agence de presse Reuters. Selon un article publié par l'agence, les réserves de change de l'Algérie qui avoisinent les 200 milliards de dollars lui permettent d'éviter un choc similaire à celui qui menace le Venezuela, un autre pays de l'Opep, qui risque aujourd'hui de voir son économie s'effondrer, d'après l'agence de notation Moody's.

Toutefois, les autorités algériennes sont contraintes de reporter la réalisation de certains projets dans le secteur du transport ferroviaire, tandis que le projet de la nouvelle aéroport international d'Alger sera financé par des crédits bancaires dans un souci de diversifier les sources de financement des projets au lieu de se limiter au Trésor public.

En outre, des économistes cités par l'agence ont affirmé que de nouvelles opportunités d'investissement hors hydrocarbures privés et étrangers pourraient s'offrir à l'Algérie permettant ainsi de réduire le recours au budget de l'Etat. "Il est très important de maintenir les grands équilibres économiques, alors que l'Algérie s'efforce d'attirer plus d'investissements étrangers pour contribuer à augmenter la production de l'énergie qui représente aujourd'hui 60 % des revenus de l'Etat", a-t-on souligné. Dans son analyse de la situation actuelle et des perspectives de l'économie algérienne dans une conjoncture internationale de chute des prix de pétrole qui a perdu plus de 60 % de sa valeur depuis juin dernier, l'article rappelle les mesures prises récemment par les pouvoirs publics, notamment celles relatives à la rationalisation des dépenses publiques, le gel du recrutement dans certains secteurs et le financement de certains projets par les banques au lieu du Trésor public. Cette analyse a également évoqué la prochaine introduction des

licences d'importation afin de contribuer à limiter les importations, relevant que les subventions qui coûtent à l'Etat 30 % du produit intérieur brut (PIB) du pays et le déficit budgétaire constituent aujourd'hui autant de défis pour l'économie du pays.

Selon l'agence, la situation du pays sur le plan économique est beaucoup mieux comparativement à celle de 1986, lorsque les prix du pétrole avaient fortement chuté sur le marché international.

Elle en veut pour preuve, le niveau atteint par les réserves de change dont dispose l'Algérie et qui sont de l'ordre de 185 milliards de dollars et le recul de l'endettement grâce au paiement anticipé de la dette extérieure. Les pouvoirs publics devraient, à moyen terme, accorder la priorité à la stabilité sociale en se basant sur l'hypothèse que la baisse actuelle des prix du pétrole ne va pas se poursuivre au-delà d'une année ou deux, selon Reuters. Citant des experts en économie, l'agence a écarté aussi des baisses dans les dépenses destinées aux secteurs sociaux.

R. E.

TENUE DU FORUM DE CRANS-MONTANA DANS LA VILLE DE DAKHLA OCCUPÉE L'UA prône le "boycott"

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'Union africaine a lancé, samedi à Addis-Abeba, un appel aux pays membres et à toutes les organisations de ne pas participer au Forum de Crans-Montana, prévu dans la ville occupée de Dakhla (Sahara occidental) le mois de mars prochain et le considère comme une violation du droit international. "Nous, chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, lançons un appel aux Etats membres de l'UA, à la société civile et à toutes les organisations pour qu'ils ne participent pas à ce Forum prévu du 12 au 14 mars 2015 dans la ville occupée de Dakhla

(Sahara occidental)", est-il mentionné dans les résolutions de l'UA.

L'UA demande aussi à l'Organisation internationale suisse Crans Montana et à "toutes les autres organisations d'annuler la réunion prévue dans la ville occupée de Dakhla (Sahara occidental) qui constitue une grave violation du droit international".

En ce sens, l'UA considère "que l'organisation de toute conférence internationale dans les circonstances actuelles au Sahara occidental est en contradiction avec les efforts fournis par la communauté internationale pour résoudre le conflit au Sahara occidental et ne

peut engendrer qu'un climat de confrontation sur ce territoire".

Par ailleurs, l'UA a rappelé que toutes les décisions et résolutions adoptées par l'OUA/UA et l'Onu sur la situation au Sahara occidental et garde ainsi l'esprit des efforts entrepris par l'Onu et l'UA pour parvenir à une solution juste et durable de la question du Sahara occidental en conformité avec la Charte des Nations unies et la Résolution 1514 adoptées en 1960 relative à la décolonisation, est-il mentionné dans les résolutions de l'UA.

L. B.

RENCONTRES BATIMAGHREB À ALGER

Rendez-vous d'affaires entre fournisseurs

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) invite les opérateurs économiques et les entrepreneurs algériens, tant publics que privés, à participer aux "Rencontres d'affaires entre fournisseurs, clients et prescripteurs du bâtiment et travaux publics" Batimaghreb business to business Meeting 2015, prévues les 24 et 25 mars prochain à Alger.

PAR AMAR AOUIMER

Les organisateurs de cet événement soulignent qu'il "s'agit d'une rencontre professionnelle qui réunira sur deux jours l'ensemble des acteurs du BTP, à savoir les fournisseurs, les sociétés de construction, les promoteurs immobiliers, les architectes et les bureaux d'études".

A noter que ces rencontres se dérouleront sous forme de rendez-vous prés-définis à l'avance grâce à un site web dédié à cet événement.

Les promoteurs de ces rencontres indiquent également que celles-ci s'articulent autour de deux volets des workshops techniques, des rendez-vous



business to business préparés à l'avance, véritable rendez-vous des professionnels du BTP, cet événement rassemblera donc tous ces acteurs et professionnels du secteur. "L'objectif essentiel de ces rencontres d'affaires consiste, notamment, à participer à des workshops techniques, identifier des opportunités d'affaires, promouvoir et révérencer le savoir-faire des entreprises, ses produits et ses services, mais également développer le réseau professionnel et rencontrer des partenaires

techniques et commerciaux" ajoutent-ils. Etant considéré comme un secteur stratégique dans le plan quinquennal 2014-2019, le bâtiment et la construction requiert une mobilisation accrue de tous les intervenants dans ce domaine d'activité économique, notamment pour concrétiser les programmes de construction de logements dans les délais prescrits en respectant scrupuleusement les échéances de livraison.

Ainsi, au cours du plan quinquennal

2014-2019, il est prévu la réalisation de 1,6 million de logements tous types confondus. Aussi pas moins de 230.000 logements AADL dont 60.000 seront construits à Alger et 150.000 logements LPP, soit en tout plus de 380.000 logements à réaliser dans les délais.

Pour cette période, les pouvoirs publics vont investir 262,5 milliards dollars pour mener à bien cette politique de construction de logements massifs.

A. A.

FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

La nouvelle orientation des pouvoirs publics pourrait favoriser l'investissement

PAR RIAD EL HADI

L'économie algérienne est confrontée à l'enjeu d'assurer ses équilibres financiers et de diversifier ses sources de revenus, largement dominées par les recettes d'exportation des hydrocarbures dans un contexte marqué par la baisse des prix du pétrole, indique l'agence de presse Reuters. Selon un article publié par l'agence, les réserves de change de l'Algérie qui avoisinent les 200 milliards de dollars lui permettent d'éviter un choc similaire à celui qui menace le Venezuela, un autre pays de l'Opep, qui risque aujourd'hui de voir son économie s'effondrer, d'après l'agence de notation Moody's. Toutefois, les autorités algériennes sont contraintes de reporter la réalisation de certains projets dans le secteur du transport ferroviaire, tandis

que le projet de la nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Alger sera financé par des crédits bancaires dans un souci de diversifier les sources de financement des projets au lieu de se limiter au Trésor public.

En outre, des économistes cités par l'agence ont affirmé que de nouvelles opportunités d'investissement hors hydrocarbures privés et étrangers pourraient s'offrir à l'Algérie permettant ainsi de réduire le recours au budget de l'Etat.

"Il est très important de maintenir les grands équilibres économiques, alors que l'Algérie s'efforce d'attirer plus d'investissements étrangers pour contribuer à augmenter la production de l'énergie qui représente aujourd'hui 60 % des revenus de l'Etat", a-t-on souligné. Dans son analyse de la situation actuelle et des

perspectives de l'économie algérienne dans une conjoncture internationale de chute des prix de pétrole qui a perdu plus de 60 % de sa valeur depuis juin dernier, l'article rappelle les mesures prises récemment par les pouvoirs publics, notamment celles relatives à la rationalisation des dépenses publiques, le gel du recrutement dans certains secteurs et le financement de certains projets par les banques au lieu du Trésor public.

Cette analyse a également évoqué la prochaine introduction des licences d'importation afin de contribuer à limiter les importations, relevant que les subventions qui coûtent à l'Etat 30 % du produit intérieur brut (PIB) du pays et le déficit budgétaire constituent aujourd'hui autant de défis pour l'économie du pays. Selon l'agence, la situation du pays sur le plan

économique est beaucoup mieux comparativement à celle de 1986, lorsque les prix du pétrole avaient fortement chuté sur le marché international.

Elle en veut pour preuve, le niveau atteint par les réserves de change dont dispose l'Algérie et qui sont de l'ordre de 185 milliards de dollars et le recul de l'endettement grâce au paiement anticipé de la dette extérieure. Les pouvoirs publics devraient, à moyen terme, accorder la priorité à la stabilité sociale en se basant sur l'hypothèse que la baisse actuelle des prix du pétrole ne va pas se poursuivre au-delà d'une année ou deux, selon Reuters.

Citant des experts en économie, l'agence a écarté aussi des baisses dans les dépenses destinées aux secteurs sociaux.

R. E.

DES EXPERTS L'AFFIRMENT

L'exploration du gaz de schiste doit se poursuivre pour "l'évaluation des réserves"

Les études d'exploration lancées par Sonatrach pour le gaz de schiste doivent se poursuivre pour permettre d'évaluer les réserves réelles de cette énergie non conventionnelle, a affirmé à l'APS l'expert, Chems-Eddine Chitour. "L'étude de gaz de schiste doit se poursuivre, nous devons terminer rapidement la phase d'exploration pour procéder aux évaluations réelles de la ressource", souligne Chitour qui regrette le fait que la seule estimation faite dans ce sens provient d'une étude américaine. A ce propos, il considère que le gaz de schiste est une richesse "à exploiter rationnellement" et que les forages d'exploration sont nécessaires pour maîtriser la technique, ajoutant que

leur faible nombre "n'hypothéquera pas les fondamentaux de la vie au Sahara". Pour autant, il a estimé que ce gaz ne fera partie du mix énergétique national qu'une fois la technologie de production sera mûre. En effet, renchérit-il, l'Algérie doit, d'abord, donner la priorité à la formation des compétences nécessaires et à la prise des précautions en terme d'environnement avant d'envisager toute éventuelle exploitation.

"Quand nous serons prêts technologiquement, en formant les ingénieurs et les techniciens de géologie, de géophysique, de forage, de mécanique, d'électronique et sans oublier les spécialistes de l'environnement, le gaz de schiste jouera pleinement son rôle",

préconise-t-il. Chitour estime aussi que le gaz de schiste aurait toute sa place dans le cadre d'une stratégie énergétique à long terme, basée avant tout sur la "sobriété énergétique". Mais l'expert pétrolier plaide également pour un "plan Marshall" pour les énergies vertes, rappelant que les énergies renouvelables représentent moins de 0,1 % du bilan électrique algérien. Selon lui, il est temps d'élaborer une stratégie de rationalisation de l'énergie et de l'augmentation progressive de ses tarifs, ce qui nécessite de redéfinir la politique sociale et le soutien de l'Etat aux classes défavorisées.

R. E.

AIN-DEFLA

Formation en gestion des entreprises pour 18 jeunes

Une session de formation qualitative s'est ouverte, la semaine dernière à Ain-Defla, au profit de 18 jeunes gérants d'entreprises et porteurs de projets, selon un formateur du Bureau international du travail (BIT), initiateur de la formation. Cette session de formation de cinq jours qu'a abrité la Chambre locale d'artisanat et des métiers (CAM) avait, notamment, pour objectif d'accompagner, d'orienter et de qualifier les jeunes gérants d'entreprises en leur dispensant les nouvelles techniques de gestion à même de leur permettre de faire face à la concurrence nationale et étrangère, a indiqué Moussa Kouadri.

Cette session était destinée aux jeunes gérants d'entreprises ou porteurs de projets ayant bénéficié des dispositifs mis en place par l'Etat (Angem, Cnac et Ansej), mais aussi ceux qui ont monté leurs entreprises par leurs propres moyens, a-t-il précisé.

Divers axes ont été traités au cours de cette session de formation, à l'image, notamment, de la comptabilité et du marketing, a souligné le formateur du BIT, notant que l'entreprise qui réussit véritablement est celle qui aura créé le plus grand nombre de postes d'emploi.

M'SILA

Davantage de subventions pour les associations sportives

Le volume des subventions allouées aux associations sportives de la wilaya de M'sila est passé de 55,176 millions de dinars en 2013 à 80,134 millions de dinars en 2014, a indiqué le directeur de la jeunesse et des sports, Aziz Tahir.

Soulignant que l'augmentation a bénéficié, notamment, aux équipes de football, ce responsable a déploré le fait que l'unique ressource des clubs demeure le budget de la wilaya qui soutient 32 ligues sportives spécialisées dans les diverses disciplines comme l'athlétisme, l'haltérophilie, le volley-ball et la boxe.

Pour M. Tahir, la présence dans la wilaya de M'sila de nombreuses entreprises nationales "devrait pourtant conduire les responsables des clubs sportifs à mieux explorer les possibilités de sponsoring".

Les ligues de wilaya encadrent plus de 11.000 athlètes, ce qui fait naître des besoins importants nécessitant la "diversification des ressources de financement", a estimé à ce propos le même responsable.

M. Tahir a, en outre, annoncé que la Direction de la jeunesse et des sports lancera "prochainement" des journées de sensibilisation et des rencontres avec les partenaires du sport et les entreprises de la wilaya autour de la question du sponsoring.

Pas moins de 127 clubs sportifs activent actuellement dans la wilaya de M'sila.

APS

TIPASA, CRÉATION D'UN RÉSEAU DE SOUS-TRAITANCE EN HYDRAULIQUE

Signature d'une convention entre l'Ansej et la Seaal

L'opération sera élargie aux entreprises spécialisées dans la pièce détachée dans le secteur de l'hydraulique, en vue de promouvoir le rôle de l'Ansej en tant qu'acteur dans l'économie nationale.

PAR BOUZIANE MEHDI

Pour la création d'un réseau de sous-traitance dans le secteur de l'hydraulique de Tipasa, sélectionnée en tant que wilaya pilote, une convention de partenariat a été signée, la semaine dernière, entre l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal).

Selon l'APS, la convention a été signée par le DG de l'Ansej, Zemali Mourad, et le DG de la Seaal, Jean-Marc Jahn, en présence des autorités locales de la wilaya, qui ont exprimé leur souhait de voir cette convention "participer à la dynamique socio-économique de la région".

Cet accord engage la Seaal à former les employés et chefs des micro-entreprises du secteur hydraulique, créées dans le cadre de l'Ansej, notamment en matière de plomberie et entretien des réseaux et ce, après la signature de conventions qui les feront bénéficiaires de projets dans le cadre de la sous-traitance, a expliqué M. Zemali à l'APS, ajoutant que l'opération sera lancée à Tipasa, en tant que wilaya pilote, avant son élargissement à Alger, signalant



la sélection, dans une première étape, de 20 micro-entreprises.

"L'opération sera élargie aux entreprises spécialisées dans la pièce détachée du domaine de l'hydraulique, en vue de promouvoir le rôle de l'Ansej en tant qu'acteur dans l'économie nationale", a encore souligné le même responsable, précisant, à l'APS, que ce partenariat vise l'accompagnement, à distance, de la micro-entreprise, afin de garantir la pérennité de leurs projets, après leur financement par l'Ansej.

Il a fait cas d'autres conventions similaires, déjà signées avec d'autres entreprises activant dans des domaines relevant de

la Sonelgaz et d'Algérie Telecom.

Quant au DG de la Seaal, il a exprimé son souhait de voir la concrétisation de cet accord, conformément aux objectifs fixés, signalant qu'il s'agit d'une première opération du genre qui sera élargie, à l'avenir, à Alger, en vue du renforcement des capacités des entreprises de sous-traitance dans la région. Paraphée auparavant entre le ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale et celui des Ressources hydriques, cet accord a été signé dans le cadre d'une convention.

B. M.

BLIDA, AUTOROUTE NORD-SUD

Parachèvement du tronçon Chiffa-Médéa

Des démarches soutenues sont actuellement entreprises par les autorités locales, à Blida, en vue de la levée des contraintes entravant le parachèvement du tronçon Chiffa-Médéa, de l'autoroute Nord-Sud, dont le rythme des travaux est "fluctuant", ont indiqué la semaine dernière les chargés du projet.

Selon les informations fournies au wali, lors de sa dernière inspection de ce projet, il s'agit principalement de contraintes liées au transfert de réseaux divers (gaz, électricité, eau), l'occupation d'un axe de l'itinéraire du projet par des familles, et la sécurisation du transport des explosifs vers le site, entre autres.

Durant cette visite, le wali a rassuré les concernés quant à l'aplanissement de ces contraintes dans un délai d'un mois, d'autant plus, a-t-il dit, que "le taux de transfert des réseaux de gaz est à 70 %, celui des communications à 100 %, l'assainissement à 70 %, l'électricité à 30 %, et le transfert de deux forages à 80 %."

Les 26 familles résidant sur un axe de ce tronçon autoroutier, dont le délai de réalisation a été fixé à 15 mois (dont 4 mois sont consommés), "seront relogées dans un mois", a ajouté le wali, signalant le relogement, à ce jour, de 16 autres familles du même site.



Selon la fiche technique du projet, il s'agit d'un tronçon de 10 km de l'autoroute Nord-Sud, qui reliera Chiffa (Blida) et Hamdania (Médéa). Il englobe la réalisation de deux trémies de 4,400 km chacune, en remplacement des ouvrages d'art qui étaient initialement prévus et ce, dans une démarche de préservation de l'environnement naturel de cette région, réputée pour ses beaux reliefs montagneux.

Le wali a insisté auprès de l'entreprise chinoise chargée des travaux "pour son parachèvement dans les délais fixés, soit 11 mois." La mise en service de cet axe autoroutier sera d'un grand secours aux usagers de la RN1, confrontés quotidiennement à un trafic routier intense, outre son impact attendu tant sur le plan économique que touristique des régions qu'il traversera.

APS

AIN-TEMOUCHENT, IRRIGATION AGRICOLE

Ensemencement d'une trentaine de bassins

Pas moins de 26 bassins d'irrigation agricole seront concernés prochainement par des opérations d'ensemencement dans la wilaya d'Aïn-Témouchent, a annoncé la chargée de communication à la Direction de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH).

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette opération, qui a fait suite à une campagne de sensibilisation autour de l'ensemencement des bassins d'irrigation agricole de la wilaya, a ciblé 26 bassins, dont les fellahs se sont déclarés favorables pour la mener à terme, a indiqué Sabri Fatma à l'APS, ajoutant qu'après les résultats enregistrés depuis 2009 sur le terrain jugés excellents, dans une première opération initiée en collaboration, notamment, avec la Direction des services agricoles (DSA), la DPRH a décidé de reconduire cette action en lançant cette campagne de sensibilisation qui a eu des échos favorables auprès de ces travailleurs de la terre.

Les fellahs intéressés relèvent des communes de Hammam Bouhadjar (04), Aïn-Kihal (05), Oulhaça (11) et Sidi Ourièche (2), entre autres.

La première expérience, qui s'est avérée concluante avec 17 bassins, a été menée en collaboration, également, avec les Chambres de l'agriculture et de la pêche et la Direction des ressources hydriques. Avec l'introduction des premiers poissons sur le marché local au profit des consommateurs, elle a donné ses premiers fruits en 2012, a rappelé la même responsable à l'APS, précisant que ces poissons d'eau douce, notamment le tilapia d'Egypte et la carpe royale, avaient



atteint leur taille marchande pour être commercialisés. La DPRH a, toutefois, tenu à lancer des formations au profit des fellahs concernés au niveau de l'École de pêche et d'aquaculture de Beni Saf pour imprégner ces derniers des techniques d'ensemencement. S'insérant dans le cadre de la sensibilisation sur l'intégration de l'agriculture dans l'aquaculture, cette formation, de courte durée (une à deux semaines), vise, surtout, la relance de cette opération initiée, en 2009, par la wilaya d'Aïn-Témouchent, a encore souligné Melle Sabri.

La formation est sanctionnée par une attestation de participation permettant aux agriculteurs de lancer des projets aquacoles à travers la wilaya.

Elle leur permettra, également, de gérer leurs bassins d'irrigation agricole ensemencés, notamment en hiver, grâce à

la conduite à tenir qui leur sera enseignée par les cadres pédagogiques de l'école. Par ailleurs, une campagne de sensibilisation sur la consommation de poissons d'eau douce s'avère nécessaire, étant donné que les consommateurs sont beaucoup plus attirés par le poisson de mer.

A Aïn-Témouchent, l'expérience d'ensemencement, menée sous l'égide du Centre national de recherche pour le développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) de Bousmaïl (Tipasa), a aussi démontré une influence très positive sur les rendements agricoles des terres irriguées à partir des eaux de bassins ensemencés, a également signalé Melle Sabri, indiquant que d'importants rendements ont été réalisés par les fellahs dans les domaines de l'arboriculture et les cultures maraîchères.

B. M.

NAAMA, DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ

Projets de proximité pour 1.756 familles

Au moins 1.756 familles vivant en zones rurales de la wilaya de Naâma ont bénéficié, l'an dernier, des projets de proximité retenus au titre du programme de développement rural intégré, a indiqué la Conservation locale des forêts.

Il s'agit de 22 projets des programmes de 2010 et 2011, et 33 autres lancés en 2014, dans le cadre de préservation des ressources naturelles (eaux, couvert végétal et espaces forestiers) contre les risques de désertification et de sécheresse, a précisé le conservateur des forêts, Youcef Ould Mohammed.

Ce programme de développement a porté sur l'attribution de 120 kits d'énergie solaire, à travers 11 zones agropastorales, et 150.000 plants d'oliviers, au profit de 793 bénéficiaires répartis sur 86 zones rurales, a-t-il ajouté.

Dans ce cadre, figurent aussi la réalisation de brise-vent sur un linéaire de 135 m au profit de 73 agriculteurs dans 32 nouvelles exploitations agricoles, en plus de travaux visant la préservation des sols et de la ressource hydrique, et la réhabilita-



tion de 16 km de pistes agricoles, à travers 5 zones enclavées, et la fixation de dunes sur une superficie de 12 hectares, selon le même responsable. D'autres projets pilotés par la Conservation des forêts, en collaboration avec la Direction de l'action sociale (DAS), sont en cours de réalisation en milieu rural, au titre des travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre. Parmi ces projets, figurent

19 opérations concrétisées en 2014, dont la plantation d'arbres sur les abords de routes (41,6 km), ainsi que la plantation d'arbres d'embellissement sur 4,8 km, la réalisation de bandes vertes sur 1,6 km, et l'aménagement et le nettoiement de 20 hectares d'espaces verts, et le traitement des pins d'Alep contre la chenille sur 220 ha, selon la même source.

APS

GUELMA

3.399 foyers seront raccordés prochainement au gaz naturel

Pas moins de 3.399 foyers répartis sur plusieurs groupements d'habitation de la wilaya de Guelma seront raccordés au réseau de distribution publique de gaz naturel "au cours du trimestre de cette année 2015", selon la Société de distribution d'électricité et du gaz (SDE). Les travaux engagés dans ce cadre ont atteint des taux d'avancement "appréciables", a précisé Ryma Madoui, responsable de la cellule de d'information et de la communication à la SDE de Guelma. Ces opérations, qui ont nécessité la réalisation d'un réseau de distribution long de 156 km concernent principalement les communes de Boumahra-Ahmed, Khezarra, Belkheir, Hammam N'baïls, Ras El-Akba, Houari-Boumediène et Aïn Reggada, selon la même responsable qui a fait savoir que le tronçon réalisé dans la localité de Houari-Boumediène a été "mis partiellement en service". Cette opération est inscrite dans le cadre de la première tranche du programme quinquennal 2010-2014, lancé en juillet 2013, portant sur la réalisation d'un réseau de distribution de 186 km pour le raccordement de 6.800 foyers situés dans 7 communes de la wilaya, a ajouté Melle Madoui.

Les travaux de raccordement de plus de 13.300 autres foyers, dans le cadre de la seconde tranche du même programme qui concerne 27 groupements d'habitation, avancent également sur un rythme "satisfaisant", a encore indiqué la même source, soulignant que la réalisation de l'ensemble de ce programme a nécessité un investissement public de 4,59 milliards de dinars.

ORAN

Revêtement des routes et rénovation de chemins de wilaya

Une enveloppe de 650 millions DA est consacrée au revêtement des routes urbaines et à la rénovation de chemins de wilaya, a-t-on appris lors des travaux de la 4e session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). De cette somme globale, 100 millions DA sont destinés au revêtement des routes urbaines de hai Nedjma (ex-Chteibo) dans la commune de Sidi Chahmi, a indiqué le directeur de l'administration locale (DAL) de la wilaya.

Cette subvention a été débloquée du budget primitif de la wilaya de l'exercice 2015 approuvé par les élus lors de cette session. Pour rappel, la wilaya avait alloué une enveloppe de deux milliards DA pour le revêtement de la chaussée au centre-ville d'Oran et aux lotissements en quête d'aménagement, notamment à Bir El-Djir et aux localités de Belgaïd et d'El-Hassi. L'ordre du jour de cette session de l'APW a comporté la discussion du budget primitif de la wilaya pour l'exercice 2015 pour approbation et l'examen de la situation de l'habitat.

OUM EL-BOUAGHI

Agriculteurs affectés par les inondations de 2014

Le montant de l'indemnisation versée aux agriculteurs affectés par les inondations du printemps 2014 à Oum El-Bouaghi a atteint les 700,05 millions de dinars, a indiqué dimanche le directeur des services agricoles, Brahim Gridi.

Plus de 1.160 hectares de champs maraîchers et 18 hectares de fourrages avaient été ravagés par les inondations, notamment dans les communes de F'kirina, d'Oum El-Bouaghi et d'Aïn-Beïda, a précisé ce responsable.

Les crues du printemps 2014 avaient également provoqué la perte de 8 bovins, de 57 ovins, de 7.530 volailles et 100 lapins et détruit 71 ruches ainsi que 48 moteurs de tracteurs et des systèmes d'irrigation, a relevé le même responsable.

APS

ESPAGNE

Manifestation contre l'austérité

Des dizaines de milliers d'Espagnols ont investi les rues de Madrid samedi à l'appel du parti anti-austérité Podemos, qui espère suivre l'exemple du parti de la gauche radicale Syriza en Grèce lors des prochaines élections législatives.

Aux cris de "Oui, nous le pouvons !" et "tic tac tic tac", les manifestants ont rappelé au président du gouvernement conservateur Mariano Rajoy que les sondages donnent le parti de gauche Podemos (Nous pouvons) en tête des intentions de vote en vue des élections régionales en mai et législatives à la fin de l'année. Le rassemblement de samedi est le plus grand jamais organisé par le parti issu du mouvement des "Indignés", fondé il y a un an à peine par l'universitaire Pablo Iglesias.

"Les gens en ont marre de la classe politique", a déclaré Antonia Fernandez, une retraitée de 69 ans, expliquant qu'elle votait jusqu'alors pour le Parti socialiste mais que celui-ci s'est discrédité à cause de sa gestion de la crise économique et de son soutien aux mesures d'austérité.

"Si nous voulons avoir un avenir, il nous faut des emplois", a-t-elle conclu.

Après sept années de crise profonde, l'Espagne est un des pays de la zone euro qui bénéficie de la croissance économique la plus soutenue mais ces bonnes statistiques ne se traduisent pas encore de manière significative sur le niveau de vie de la population, alors qu'environ un Espagnol sur quatre est au chômage.

Dans ce contexte, la promesse du nouveau Premier ministre grec, Alexis Tsipras, de mettre fin à "l'humiliation et la souffrance" trouve un fort écho en Espagne.

S'adressant à ses partisans sur la place Puerta del Sol, Pablo Iglesias a promis que 2015 serait "l'année du changement" pour l'Espagne. "Le vent du changement commence à souffler sur l'Europe", a déclaré en grec le leader de Podemos, âgé de 36 ans.

"Qui a dit que c'était impossible ?", a-t-il poursuivi en espagnol. "La Grèce a maintenant un gouvernement du changement. Il y a eu plus de choses faites en Grèce en six jours qu'au cours des années précédentes." Comme Syriza en Grèce, Podemos espère faire exploser le système bipartisan qui a dominé la vie politique espagnole depuis le rétablissement de la démocratie en 1975 en fédérant les déçus du socialisme et du communisme. Pablo Iglesias s'est une nouvelle fois présenté samedi comme la seule alternative au parti conservateur de Mariano Rajoy lors des prochaines élections législatives : "Ce sera Podemos ou le Parti populaire", a-t-il martelé. Selon un sondage réalisé à la fin de l'année dernière, une personne sur quatre qui dit avoir voté pour le Parti socialiste lors du dernier scrutin parlementaire, en 2011, a l'intention de donner sa voix à Podemos lors du prochain scrutin.

Agence

LUTTE CONTRE BOKO HARAM AU NIGERIA

Le Tchad bombarde la ville de Gamboru

La lutte contre les islamistes de Boko Haram s'intensifie. L'aviation tchadienne a bombardé ce samedi la ville nigérienne de Gamboru, située à la frontière camerounaise. Elle était aux mains du groupe terroriste depuis plusieurs mois, a-t-on appris de sources sécuritaires tchadiennes et camerounaises.

Gamboru est séparée par un pont d'à peine 500 mètres de la ville camerounaise de Fotokol, où des combats ont opposé vendredi islamistes nigériens et soldats tchadiens.

Un premier raid a été mené par l'armée tchadienne samedi à la mi-journée par deux chasseurs qui ont largué leurs bombes sur la ville, selon ces sources s'exprimant sous couvert d'anonymat.

Le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, a par ailleurs soutenu, samedi, l'idée de l'Union africaine de créer une force régionale pour lutter contre les islamistes nigériens de Boko Haram

ITALIE

Mattarella président, victoire éclatante pour Renzi



Le juge constitutionnel Sergio Mattarella a été élu samedi président de la République italienne, à une large majorité, une victoire éclatante pour le chef du gouvernement Matteo Renzi.

En choisissant cet austère chrétien-démocrate de gauche qui s'est plusieurs fois heurté à Silvio Berlusconi, M. Renzi a resserré les rangs dans son Parti démocrate (centre-gauche) et montré à l'ex-Cavalière, son allié pour plusieurs réformes importantes, qu'il ne dépendait pas de lui. M. Renzi démontre aussi sa capacité de direction. Son candidat a obtenu 665 voix des mêmes grands électeurs — 1.009 sénateurs, députés et

représentants régionaux — qui n'étaient pas parvenus à s'entendre il y a deux ans. Ils avaient dû obtenir que Giorgio Napolitano se représente, ce que l'ancien communiste avait accepté en prévenant qu'il ne resterait pas longtemps. A 89 ans, il a démissionné mi-janvier.

Alors que M. Renzi jubilait à la buvette de la Chambre des députés pendant le décompte et lançait sur son compte Twitter : "Bon travail, président Mattarella! Vive l'Italie!", l'intéressé, reclus chez lui depuis plusieurs jours, est resté très sobre. "Mes pensées vont avant tout aux difficultés et aux espoirs de nos concitoyens", s'est-il contenté de déclarer, esquissant un sourire, au cours d'une brève apparition lorsque son élection lui a été officiellement notifiée.

Il doit prêter serment mardi à 10h. Elu pour sept ans, le président italien a des pouvoirs restreints, mais il joue un rôle

important d'arbitre en cas de crise politique. Sicilien catholique, âgé de 73 ans, M. Mattarella est entré en politique après l'assassinat, par la mafia, de son frère, président de la région de Sicile en 1980. Il est passé à gauche dans les années 1990, jugeant que sa famille politique se rapprochait trop de M. Berlusconi. L'ex-comédien Beppe Grillo, chef du Mouvement 5 étoiles (M5S) contestataire, a raillé la personnalité effacée et austère du nouveau chef de l'Etat : un président aux "50 nuances de gris".

L'élection de M. Mattarella est aussi un coup dur pour M. Berlusconi, prêt à soutenir un candidat du centre droit mais qui s'est considéré comme "trahi" par le choix de M. Renzi. Et sa consigne de voter blanc n'a été suivie que par 105 des 142 grands électeurs de son parti Forza Italia (droite).

Agence

EGYPTE

La justice déclare "terroriste" le bras armé du Hamas palestinien

La justice égyptienne a classé, samedi, comme organisation "terroriste" la branche militaire du mouvement islamiste palestinien Hamas, le pouvoir au Caire l'accusant de soutenir une insurrection jihadiste dans le Sinaï.

Le Hamas, qui contrôle la bande de Gaza frontalière de l'Égypte, a aussitôt dénoncé "une dangereuse décision politique qui ne sert que les intérêts de l'occupant" israélien. Les relations entre le Hamas et l'Égypte sont au plus bas depuis la destitution, en juillet 2013, du président islamiste Mohamed Morsi par l'ex-chef de l'armée et actuel président Abdel Fattah al-Sissi. Le Hamas est issu, comme M. Morsi, de la confrérie des Frères musulmans, cible d'une implacable répression et déclarée elle aussi "terroriste" par Le Caire. Les combattants palestiniens sont soupçonnés d'aider les jihadistes qui ont multiplié les attaques meurtrières contre l'armée dans la péninsule du Sinaï (Nord-est). Dans ses verdicts attendus samedi,

un juge des référés a proclamé "groupe terroriste" les brigades Ezzedine al-Qassam, après une plainte d'un avocat accusant la branche armée du Hamas d'être directement impliquée dans des "opérations terroristes" au Sinaï, selon un responsable judiciaire. Le juge a estimé que "les documents présentés par le plaignant ont prouvé que l'organisation a mené des attentats (...) qui ont pris pour



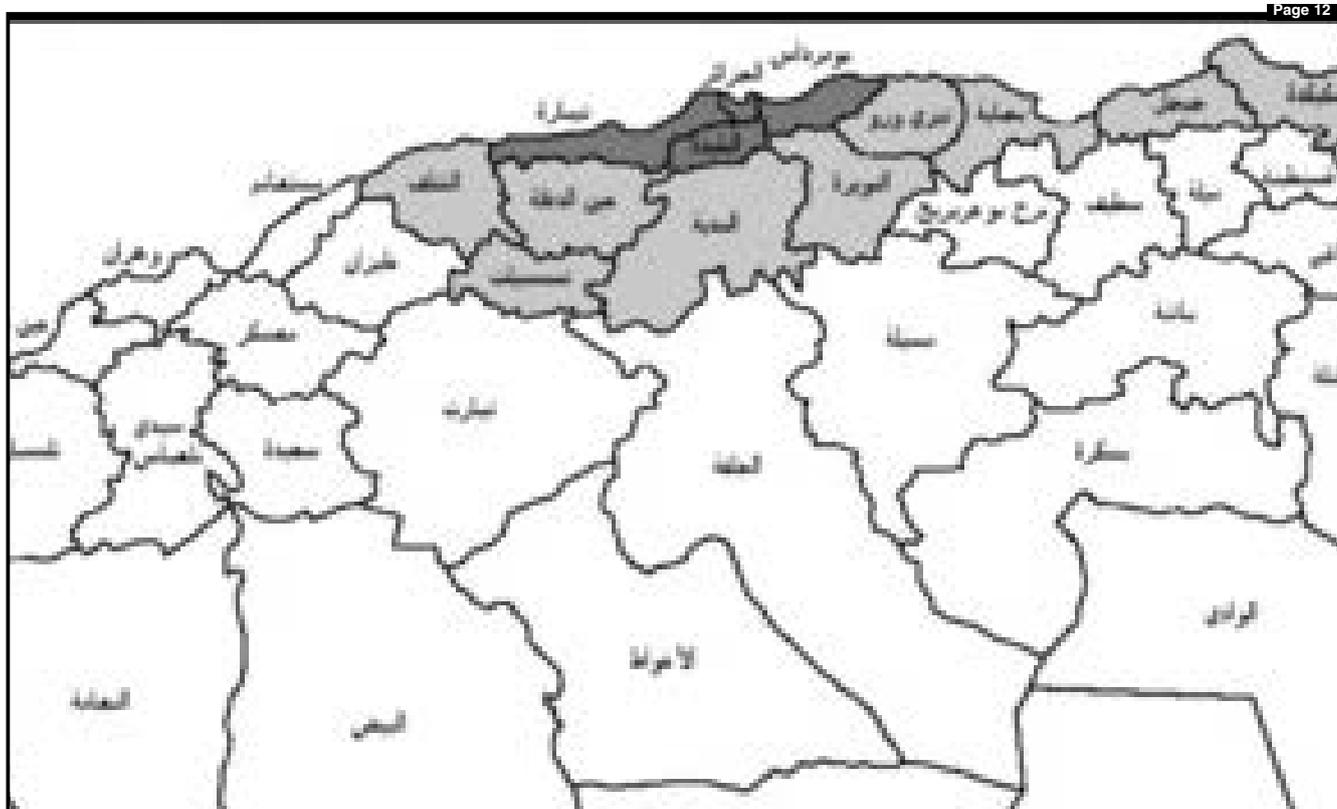
Abou Zouhri.

Les brigades Al-Qassam n'ont pas commenté dans l'immédiat la décision de justice. Le Hamas est considéré comme "organisation terroriste" par Israël et les Etats-Unis.

R. I./Agence

NOUVEAU DÉCOUPAGE TERRITORIAL DÉCIDÉ LE 27 JANVIER 2015

S'inscrire au sein d'une vision stratégique ?



Page 12

Le président de la République a annoncé, le 27 janvier 2014, un nouveau découpage administratif, concernant dans un premier temps la région Sud avec la création de wilayas déléguées « aux moyens renforcés », avant d'être élargi ensuite aux Hauts-Plateaux à partir de 2016.



RENTE DES HYDROCARBURES EN ALGÉRIE

Quelques observations...

Page 13

NOUVEAU DÉCOUPAGE TERRITORIAL DÉCIDÉ LE 27 JANVIER 2015

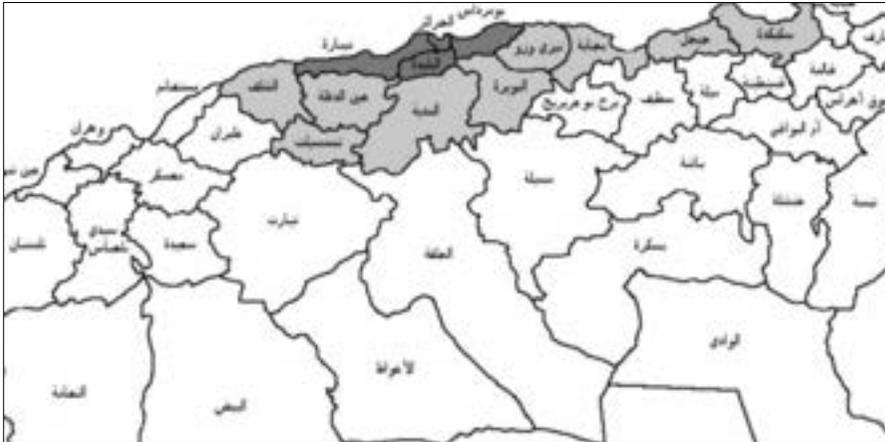
S'inscrire au sein d'une vision stratégique ?

Le président de la République a annoncé, le 27 janvier 2014, un nouveau découpage administratif, concernant dans un premier temps la région Sud avec la création de wilayas déléguées « aux moyens renforcés », avant d'être élargi ensuite aux Hauts-Plateaux à partir de 2016.

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Pour éviter de mauvaises interprétations, il est annoncé la création de wilayas déléguées, à l'instar de la wilaya d'Alger, et non de wilayas. Cela devrait concerner El Ménéa (wilaya de Ghardaïa), In-Salah (Tamanrasset) et Touggourt (Ouargla). La problématique qui se pose est la suivante : Ce nouveau découpage administratif sans objectifs stratégiques permettra-t-il de booster le développement local ? Toutes ces structures ont un coût. Actuellement, le nombre de wilayas est de 48, les daïras au nombre de 548 et le nombre de communes de 1541. Certes, il ne faut pas marginaliser le Sud, dont la population est profondément attachée à l'unité nationale, le considérant comme un appendice marginal, mais au sein d'une vision globale, ayant d'importantes potentialités de développement et pas seulement en hydrocarbures. Qu'en sera-t-il des coûts supplémentaires en vue de la création des nouvelles wilayas où l'on doit distinguer les frais de départ, des frais fixes notamment ceux du fonctionnement des frais variables ? La croissance réelle non fictive, conciliant efficacité et une très profonde justice sociale, que voile la rente des hydrocarbures passe donc par une plus grande efficacité des dépenses publiques en ayant une vision à moyen terme de la maîtrise des dépenses.

1. La population active algérienne au sens du BIT, a atteint en 2013 environ 11.964.000 personnes, soit un accroissement relatif de 4,7% par rapport à septembre 2012. Selon l'ONS, la structure de l'emploi par secteur d'activité est dominée par le secteur tertiaire (commerce et services) qui emploie en 2012/2013 plus de la moitié soit 59,8% des actifs, suivi du BTP avec 16,6% (près de 2 millions dont plus de 50% sont des catégories inférieures), l'industrie (13%, donc 1,6 million avec la dominance du privé constitué en majorité de PMI-PME) et l'agriculture (10,6%). Entre 2005 et 2012, nous avons une croissance des effectifs s'élevant à 47% dans la Fonction publique, presque 2 millions en 2012, plus de 2,1 en 2013 après les derniers recrutements dont 86% bénéficiant d'un statut de permanent, selon la Direction générale de la Fonction publique. Les collectivités locales absorbent environ 70% des effectifs de la Fonction publique y compris DGSN, soit divisé par 48 donnant une moyenne par wilaya de 30.625 fonctionnaires. Mais si on s'en tient aux statistiques du Cnes, qui prend également en compte les recrutés dans le cadre du pré-emploi, la Fonction publique algérienne totaliserait près de 3 millions d'agents en 2014, ce qui nous donnerait par wilaya 45.208 fonctionnaires permanents et non permanents, ce qui renvoie à l'efficacité en référence au ratio universel de la rationalisation des choix budgétaires, technique inexistante en Algérie. C'est que globalement, le budget de fonctionnement a connu une augmentation de 378,9 milliards de dinars, comparativement aux dotations allouées dans la loi de finances 2013. Aussi, les dépenses projetées par la loi de finances PLF 2014, la hausse des dépenses par rapport à 2013 est de 11,3%. Cette croissance du budget de fonctionnement est 3 fois plus rapide que celle du PIB. Pour la Banque d'Algérie, le poids de la dépense publique a pris des proportions inquiétantes, passant de près de 45% en 2011 à 50% du PIB en 2012. Alors que ces ratios sont de l'ordre de 27% au Maroc et 26% en Tunisie en 2011. Selon les experts, la croissance des dépenses de l'Etat avec l'abrogation de l'article 87 bis et les nouvelles structures administratives le cap des 50% du PIB risque fort d'être franchi en 2015. Le déficit budgétaire prévu pour 2015 est estimé à un niveau faramineux de 52 milliards de dollars qui risque d'être dépassé sauf coupes budgétaires dans



certaines rubriques. Dès lors, le prix du baril de pétrole qui permet de financer les dépenses du budget de l'Etat pour 2015, sauf une rationalisation des choix budgétaires devrait se situer entre 120/130 dollars.

2. En effet, la croissance réelle et non fictive que voile la rente des hydrocarbures passe donc par une plus grande efficacité des dépenses publiques en ayant une vision à moyen terme de la maîtrise des dépenses. Le cadrage pluriannuel des finances publiques constitue un instrument essentiel pour la mise en œuvre d'une politique de maîtrise des dépenses publiques et de procéder à une évaluation approfondie de l'efficacité des dépenses fiscales et sociales dont le montant dépasse un certain seuil. Cela doit entrer dans le cadre d'une réelle volonté politique de décentralisation, à ne pas confondre avec la déconcentration. Les transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales doivent être accompagnés d'un abandon effectif de la mission correspondante par les services de l'Etat, et du redéploiement de l'intégralité des agents de l'Etat concernés, pour éviter les doublons entre les actions de l'Etat et des collectivités territoriales. L'on pourrait imaginer une véritable régionalisation économique, à ne pas confondre avec l'avatâr négatif du régionalisme, autour de grands pôles régionaux où la commune doit se préparer à une mutation radicale devant faire passer du stade de collectivités locales providences à celui de collectivités entreprises responsables de l'aménagement du développement et du marketing de son territoire. C'est pourquoi la fonction de wali - dont le rôle essentiel est celui d'animation et de coordination des communes - ne doit plus répondre aux critères actuels où l'administratif prime mais à des hommes managers d'un niveau intellectuel élevé et d'une haute moralité. Les expériences nous enseignent que les technocrates sont de véritables moteurs de croissance pour les pays, si tant est que les décideurs réalisent le bon choix de modèle en fonction du contexte du pays. Mais la réussite implique une action coordonnée comme suit : Premièrement, impliquer les acteurs clés. Pour créer les conditions qui permettront à la fois d'attirer les investissements, de créer de l'emploi et de stimuler les

innovations, la technopole doit être soutenue à la fois par les acteurs publics notamment dans le domaine des incitations fiscales, des subventions temporaires, du foncier avec toutes les utilités et commodités (Etat, banques publiques, universités...) et privés (entreprises, banques privées, chambre de commerce, syndicats patronaux). En matière de gouvernance, la pérennité de la technopole repose sur une autonomie de gestion et une autonomie financière qui lui permettent, de dynamiser la recherche de clients entreprises et pour des partenariats avec des entreprises externes. Pour contribuer durablement à la création d'emplois dans le pays, la technopole doit s'inscrire dans le cadre d'une politique d'innovation nationale définissant les secteurs prioritaires (industrie, énergie, agroalimentaire, services, etc.) en matière d'innovation, sur le long terme. Troisièmement, adapter le modèle de financement. Le modèle de financement et d'exploitation de la technopole doit être construit en y associant plusieurs partenaires dans le cadre d'un partenariat public-privé. Un cadre réglementaire incitatif doit être mis en place en matière d'investissements pour faciliter le financement des jeunes entreprises innovantes et en matière de fiscalité. Quatrièmement, les technopoles doivent s'insérer dans le cadre de la concurrence internationale. Il s'agit de faire le marketing de l'offre en matière de prestations offertes aux entreprises (centres de conférences, bibliothèque, salles de réunions, helpdesk...).

3. Aussi la création de ces wilayas déléguées doit répondre tant à l'optimisation du service public qu'à l'efficacité économique, évitant les surcoûts. Avec les nouvelles technologies, l'on peut décentraliser au niveau des APC, en créant uniquement quelques services ce que demandent quotidiennement les citoyens. Il s'agit d'éviter d'accroître une bureaucratie locale avec sa cour plus néfaste qu'une bureaucratie centrale. N'est-il pas illusoire de croire que l'on attirera des investisseurs potentiels au sein de micros wilayas et sans management stratégique ? Qu'en sera-t-il en cas de chute du cours des hydrocarbures pendant les années 2015/2020 et pourra-t-on continuer dans ces dépenses improductives, emplois rentes sans contreparties pro-

ductives et subventions quittes à épuiser le fonds de régulation des recettes et les réserves de change au bout de quatre années en retour au FMI horizon 2020 ? Et là se pose toute la question de la réorganisation du territoire afin d'accroître à la fois l'efficacité économique et l'efficacité sociale. Il existe une loi économique : Les effectifs dans l'administration doivent être au service des citoyens et de l'économie vivant par des transferts d'impôts, devant être réduite au minimum car ne créant pas de richesses. Les expériences de par le monde des ajustements sociaux avec la crise économique devraient faire réfléchir les gouvernements où l'Algérie a subi déjà les ajustements structurels en 1994.

4. En résumé, l'espace économique ne se confond pas avec l'espace géographique, si l'on veut avoir des entités fiables économiquement. Comme nous l'avons souvent préconisé, il y a urgence d'un espace plus équilibré et solidaire tout en n'omettant pas l'efficacité économique reposant sur le dialogue politique, économique et social permanent, outil de la bonne gouvernance. Or, la rente des hydrocarbures en Algérie, diffusion du « syndrome hollandais » génère plusieurs effets pervers, la facilité de dépenser sans compter et la facilité d'importation tant de biens (60 milliards de dollars en 2014) que des services au lieu d'entreprendre et valoriser le savoir. Pour preuve, le poste services est passé de 2 milliards de dollars en 2002 à 11/12 milliards de dollars en 2013/2014. L'utilisation de la manne pétrolière a différé les réformes structurelles, le cadre macro-économique étant stabilisé artificiellement grâce à cette rente. Or, comme j'ai eu à le souligner lors de la conférence que j'ai donnée au Parlement européen (Bruxelles 2013), et au Sénat français (janvier 2014), le monde mondialisé, turbulent et instable, toute nation qui n'avance pas recule forcément, la bataille de la relance économique future de l'Algérie et notre place dans la compétition mondiale se remportera grâce à la bonne gouvernance et notre capacité à innover. A. M.

RENTE DES HYDROCARBURES EN ALGÉRIE

Quelques observations



1.- En tant que jeune conseiller au ministère de l'Énergie et ayant eu à diriger le premier audit sur Sonatrach en 1974, j'avais émis un grand espoir en la nationalisation des hydrocarbures décidée le 24 février 1971, qui s'est traduite dans les faits par la signature d'une ordonnance, le 11 avril de la même année, promulguant la loi fondamentale sur les hydrocarbures, définissant le cadre dans lequel devrait s'exercer l'activité des sociétés étrangères en matière de recherche et d'exploration des hydrocarbures. Depuis, nous avons assisté à différentes lois sur les hydrocarbures qui à vu l'élargissement du partenariat étranger dont le véritable tournant a été la loi du 28 avril 2005 modifiée et complétée par la loi du 19 août 1986. Ensuite nous avons la loi numéro 91-21 du 4 décembre 1991, puis la loi du 28 avril 2005, modifiée par l'ordonnance du 29 juillet 2006 et la dernière en date celle du 20 février 2013. Quel constat et propositions à faire après ces années de nationalisation ? Il faut éviter de raisonner à prix courants de peu de signification, la parité du dollar et le pouvoir d'achat mondial ayant évolué, devant donc déflater pour avoir le montant réel au prix de 2015. Par exemple un baril de 20 dollars en 1980 équivalait à prix constant à plus de 90 dollars prix 2015. Uniquement entre 2000/2014 Sonatrach a pu engranger 760 milliards de dollars selon les bilans officiels de Sonatrach ayant permis une importation en devises de 580 milliards de dollars, la différence étant les réserves Alors que la majorité des grandes sociétés au vu du prix actuel font des coupes dans leurs investissements, Sonatrach selon le PPG continue au rythme projeté avant la crise : se posera alors la rentabilité de ses investissements en cas d'une baisse de longue durée ? Car l'on confond souvent chiffre d'affaire de Sonatrach avec le profit net qui implique de déduire toutes les charges et les profits des compagnies étrangères. Un baril à 60 dollars, donnera un chiffre d'affaire d'environ 45 milliards de dollars mais un profit (taux de 40% par exemple) de 18 milliards de dollars, sous réserve d'une stabilisation des

coûts.

2.-Les tensions au Sud concernant ce sujet montrent clairement outre qu'il n'y a pas d'intermédiation sociale et politique crédible entre l'Etat, où, nous assistons sur les plateaux de télévisions à une pollution du paysage médiatique, tout le monde devenant par enchantement expert en énergie. Nous assistons à un débat biaisé où les plateaux de télévisions publiques invitent des politiques du sérail et des cadres de Sonatrach ou experts affiliés, étant juge et partie sans contradictoire, entendu des connaissances de la question. Dès lors ce monologue n'a fait qu'accroître la méfiance des non-initiés. Personne n'a le monopole de la vérité, ni les cadres actuels du ministère de l'Énergie et de Sonatrach, (qui a des cadres brillants et que j'ai côtoyés tout au long de ma carrière), ni les opposants à cette nouvelle énergie d'où l'importance du dialogue. Il s'agira ni d'être pour, ni d'être contre mais engager un débat productif, au profit exclusif de l'Algérie, tenant compte des nouvelles mutations énergétiques mondiales. Pour avoir passé plus de 40 ans dans ce secteur et participant régulièrement aux rencontres internationales sur l'énergie, je puis affirmer que c'est un sujet complexe qu'il s'agit d'analyser avec précaution, rentrant dans ce cadre les données tant techniques, économiques que géostratégiques. A ce titre pour éclairer objectivement l'opinion publique, pour un dialogue serein, sans passion, j'ai sollicité des experts de différentes spécialités de renommée mondiale, pour leurs avis sur les impacts environnementaux, sociaux et économiques du gaz de schiste, notamment ceux de la fracturation hydraulique, la maîtrise technologique notamment en Algérie et si les techniques d'extraction sont équivalentes à celles du pétrole-gaz traditionnel. Ce sont des experts en énergie de tout horizon, Américains, Européens et également de hauts cadres algériens ayant travaillé pendant des décennies sur le terrain dans ce domaine, loin des bureaux climatisés, dont certains ont à leur actif la direction de grandes sociétés et la publication de nombreuses contributions. Les

contributions reposeront essentiellement sur des arguments purement techniques et scientifiques. La presse algérienne sera destinataire prochainement d'une synthèse des contributions que nos amis tant étrangers que nationaux ont bien voulu me transmettre.

3.- En ce mois de janvier 2015, 97,98% des exportations sont le fait d'hydrocarbures à l'état brut et semi brut et important la majorité des besoins des entreprises qu'elles soient publiques ou privées ainsi que la couverture des besoins des ménages, mais il faut éviter la sinistrose, car nous avons assisté grâce à cette ressource éphémère à d'importants investissements dans ce secteur et dans d'autres qui font vivre aujourd'hui l'Algérie. Mais il faut également éviter toute autosatisfaction source de névrose collective. L'objectif stratégique étant la transition vers une économie hors rente dans le cadre des valeurs internationales. Le poste services au niveau de la balance des paiements, en grande partie accaparé par Sonatrach et à un degré moindre par les infrastructures (sans compter les transferts de profit) est passé de 2 milliards de dollars en 2002 à plus de 12 milliards de dollars fin 2013/2014, témoignant d'une déperdition de la ressource humaine locale au niveau de cette société stratégique (faiblesse de l'accumulation du savoir-faire technologique et managérial). Il s'ensuit qu'il ne pourra pas avoir une véritable démocratisation de la société algérienne tenant compte certes de son anthropologie culturelle, sans une démocratisation de la gestion de la rente des hydrocarbures devant aller vers un mix énergétique. Evitons ce débat biaisé, devant s'attaquer à l'essentiel et non au secondaire, notamment sur les transferts illégaux de capitaux où les 90% relèvent de surfacturations produites des importations relevant de la dépense publique. D'où l'importance d'un large débat national sur la gestion de cette rente qui irrigue tous les segments de la société, de la rentabilité des investissements et des réserves de change, placées à l'étranger, produit de cette rente. A. M.

ANGELA MERKEL ET LA BCE DURCISSENT
LE TON ENVERS LA GRÈCE

Pas question d'effacer la dette hellénique

La chancelière allemande, Angela Merkel, a répété qu'il n'était pas question d'effacer une partie de la dette grecque tandis qu'un responsable de la Banque centrale européenne a menacé de couper les fonds aux banques grecques si Athènes ne prolongeait pas son programme d'aide. La BCE et l'Allemagne, premier payeur de la zone euro, sont nerveuses depuis la large victoire dimanche dernier du parti de la gauche radicale Syriza d'Alexis Tsipras, qui a promis à ses compatriotes la fin de "l'humiliation et de la souffrance" après cinq années d'austérité. Le nouveau Premier ministre a aussi affiché son intention de renégocier les accords conclus par ses prédécesseurs avec la troïka des créanciers de la Grèce, la Commission européenne, la BCE et le Fonds monétaire international (FMI), et d'effacer une partie de la dette du pays, qui dépasse 320 milliards d'euros, soit 175 % du produit intérieur brut (PIB). Angela Merkel a une nouvelle fois rejeté catégoriquement une telle hypothèse. "Il y a déjà eu un abandon de créance volontaire de la part de créanciers privés; la Grèce a déjà été exemptée de milliards d'euros par les banques. Je n'imagine pas un effacement de dette supplémentaire", a déclaré la chancelière au journal allemand Die Welt. "L'Europe va continuer à manifester sa solidarité envers la Grèce, comme envers les autres pays qui ont particulièrement souffert de la crise, à condition que ces pays fassent les réformes et les économies nécessaires", ajoute-t-elle dans un entretien publié samedi.

La Grèce, qui ne peut toujours pas emprunter sur les marchés en raison des taux d'intérêt élevés, a assez de liquidités pour couvrir ses besoins pendant les deux prochains mois mais elle a une échéance de remboursement de dette d'environ 10 milliards d'euros qui se profile l'été prochain.

CONSUMMATION DES MÉNAGES FRANÇAIS Bond de 1,5 % de la consommation en décembre

La consommation des ménages français en biens a bondi de 1,5 % en décembre du fait notamment du retour du temps froid qui a dopé les dépenses en énergie, selon les données publiées par l'Insee. L'institut a dans le même temps revu à +0,2 % contre +0,4 % en 1^{re} estimation la hausse du mois de novembre et à -0,4 % contre -0,8 % annoncé précédemment la baisse d'octobre. Sur l'ensemble du 4^e trimestre, la consommation des ménages en biens, qui représente un peu moins de 50 % de leur consommation totale, affiche une légère progression (+0,1 %). Pour l'ensemble de 2014, une année au climat particulièrement doux, elle recule de 0,2 % après avoir déjà baissé de 0,3 % en 2013 et ce, malgré un redressement de la consommation en produits manufacturés (+0,7 % après -0,6 % en 2013). Les économistes interrogés par Reuters attendaient en moyenne un indicateur en hausse de 0,2 % en décembre. La consommation du mois a été portée par les dépenses en énergie qui, avec le retour d'une météo de saison, ont rebondi de 6,9 % après trois mois consécutifs de baisse. Les dépenses de biens durables ont diminué de 0,5 %, avec des reculs de 0,9 % pour l'équipement du logement et de 0,3 % pour les automobiles, mais enregistrent une progression de 0,7 % sur le quatrième trimestre. Les achats de textile, habillement et cuir ont augmenté de 1,4 % et ceux de produits alimentaires de 0,7 %.

R. E.

EN QUÊTE DE SOUTIENS

Paris, première étape de la tournée du gouvernement grec

La danse du ventre commence. Dimanche 1^{er} février, le gouvernement grec démarre une tournée auprès des gouvernements européens. L'objectif est d'obtenir un maximum de soutiens dans sa campagne pour alléger le poids de la dette grecque.

Yanis Varoufakis, ministre grec des Finances, rencontrera ainsi son homologue Michel Sapin vers 16 h GMT (17 h, heure française), dimanche 1^{er} février. Une déclaration commune sera lue par les deux hommes, une heure et demi plus tard. Yanis Varoufakis verra également le ministre français de l'Économie, Emmanuel Macron. Lundi, le ministre grec rencontrera son homologue britannique George Osborne et des représentants des milieux d'affaires de la City. Le lendemain, il s'entretiendra avec Carlo Padoa-Schioppa, ministre italien des Finances. Il n'a toutefois pas prévu de passer par Berlin, la capitale la plus intransigeante face à Athènes.

Des "arguments rigoureux et chiffrés"

Au cours de "cette tournée", Yanis Varoufakis aura une approche technique du dossier, avec des "arguments rigoureux et chiffrés pour obtenir des soutiens", selon son entourage, rapporte l'AFP. Depuis la victoire électorale du parti Syriza dimanche 25 janvier, le nouveau gouvernement de gauche d'Alexis Tsipras



tient ses partenaires européens en haleine sur la question du remboursement de la dette grecque. Après quelques échanges tendus, le Premier ministre grec a tenté de calmer le jeu, samedi 31 janvier:

"Malgré des différences de perspective, je suis absolument persuadé que nous allons bientôt trouver un accord favorable à la fois pour la Grèce et pour l'Europe

dans son entier. [...] Personne ne veut de conflit et nous n'avons jamais eu l'intention d'agir de manière unilatérale concernant notre dette. [...] Nous avons besoin de temps pour respirer et mettre au point notre propre programme de relance à moyen terme, qui prendra en compte des objectifs d'excédent budgétaire primaire."

MALGRÉ LE VENT NOUVEAU VENU D'ATHÈNES Lisbonne garde le cap

"Le Portugal n'est pas la Grèce", martèle le gouvernement à Lisbonne, fidèle à sa politique d'austérité. Mais les Portugais, toujours soumis à de durs sacrifices, regardent avec un mélange d'espoir et de désignation le tournant pris par Athènes.

Le programme de Syriza est "un conte de fées", a asséné le Premier ministre de centre droit, Pedro Passos Coelho, dès le lendemain de la victoire électorale du parti de gauche radicale en Grèce. Invitant Athènes à respecter les règles européennes, il s'est opposé à toute "annulation ou restructuration" de la dette grecque. Le chef du gouvernement portugais estime que son pays va mieux que la Grèce grâce à la rigueur budgétaire appliquée depuis 2011. Comme prévu, Lisbonne s'est affranchi en mai dernier de la tutelle de ses créanciers, et envisage même de rembourser par avance les prêts du Fonds monétaire international (FMI).

Le déficit public du Portugal "passera cette année sous la barre des 3 % du PIB pour la première fois en 15 ans", répète à l'envi Passos Coelho. Pour 2015, sa majorité a adopté un budget sans nouvelle mesure d'austérité malgré les critiques de Bruxelles, qui y voit un "relâchement" des efforts de Lisbonne. Alors que de nombreux Grecs retirent leur argent des banques, les Portugais se sont rendus massivement dans les bureaux de poste ces der-

niers jours pour acheter des titres de dette publique, profitant de conditions avantageuses qui expiraient vendredi.

"Impossible de vivre décemment"

Mais dans les rues de Lisbonne, certains attendent encore de voir leur situation s'améliorer. "Le gouvernement dit que ça va mieux, mais je n'ai encore rien remarqué, ça fait deux ans que je suis au chômage", se désole Duarte Noronha, ancien cadre dans une multinationale.

Pour cet homme élégant de 58 ans, aux yeux pétillants derrière de fines lunettes, la voie de l'austérité était "la seule possible pour le Portugal". Mais, admet-il, "l'économie profiterait d'une augmentation du salaire minimum" qui, en Grèce, vient d'être rétabli à 751 euros.

Au Portugal, il n'est que de 505 euros par mois, malgré une hausse de 20 euros en octobre. "C'est impossible de vivre décemment avec cette somme", s'empare Roberto Rodrigues, un soudeur de 30 ans à la barbe blonde, en déchargeant de lourdes pièces métalliques d'un camion.

Travaillant de chantier en chantier, payé au minimum légal, il vit encore chez ses parents à Seixal, une banlieue ouvrière de Lisbonne située sur la rive sud du Tage. "Une fois que j'ai payé ma part du loyer, il me reste juste de quoi acheter à manger", raconte-t-il. Selon les plus récentes statis-

tiques officielles, la pauvreté touche près d'un Portugais sur cinq.

Sentiment de révolte

Au Parlement, la victoire de Syriza a donné un nouveau souffle à l'opposition de gauche, qui veut incarner l'alternative à l'austérité emmenée par le Parti socialiste, favori des sondages en vue des élections législatives prévues à l'automne. Critiqué pour avoir appliqué les recommandations de la troïka des créanciers avec trop de zèle, Passos Coelho est même accusé d'être "plus allemand que la chancelière Angela Merkel" par le Bloc de gauche, formation politique portugaise la plus proche de Syriza, créditée de moins de 4 % des intentions de vote. Raquel Oliveira, porte-parole du mouvement "Juntos Podemos", veut croire que "les Portugais vont se mobiliser contre l'austérité". "Un vent d'espoir souffle sur le sud de l'Europe depuis l'élection de Syriza", estime la représentante du petit frère lisboète du parti antilibéral espagnol Podemos. Mais pour le politologue Antonio Costa Pinto, "il y a au Portugal un sentiment de révolte qui ne se traduit pas dans les urnes. Le conflit social est ici moins marqué qu'ailleurs en Europe, ce qui peut s'expliquer par une forme de désignation", ajoute-t-il. "Le peuple grec a eu le courage que le peuple portugais n'aura jamais", regrette Fernando Fernandes, un fonctionnaire lisboète de 47 ans.

INSIGNE DE CHEVALIER DES ARTS ET DES LETTRES

Trois artistes camerounais décorés !

L'acteur et metteur en scène Ambroise Mbia, le cinéaste Bassek Ba Kobhio et le peintre Barthélémy Togu, des artistes camerounais qui ont réalisé des œuvres de portée internationale tout en restant attachés à leur territoire, ont été décorés à l'ambassade de France au Cameroun par Christine Robichon.

Il s'agit de Ambroise Mbia, aujourd'hui âgé de 72 ans. Ancien pensionnaire de l'École nationale supérieure des arts et techniques de théâtre de Paris, de la compagnie Madeleine-Renaud-Jean-Louis Barrault, à l'Odéon Théâtre de France, Ambroise Mbia a joué dans de nombreuses pièces de théâtres et au cinéma. On peut citer pour illustration, en ce qui concerne le théâtre, le passage dans *Le Marchand de Venise* avec Jean-Louis Barrault, *La Tentation de Saint Antoine* avec Maurice Béjart, *Les Voisins* avec Laurent Terzieff. Au cinéma, l'acteur a tourné dans le film *Profession Reporter* (1975) de Michelangelo Antonioni aux côtés de l'Américain Jack Nicolson ; *L'Île Mystérieuse* de Juan-Antonio Bardem, avec Omar Sharif.

Fondateur des Rencontres théâtrales internationales (Retic), Ambroise Mbia compte à son actif plus de 300 pièces de théâtre radiophonique, 15 films au cinéma, 30 films dans les chaînes de télévision françaises et 60 pièces de théâtre.

Quant à Barthélémy Togu, Né en 1967, il a acquis une expertise dans le domaine de la peinture après des formations suivies à l'École nationale supérieure des beaux-arts d'Abidjan, à l'École supérieure d'art de Grenoble et à la Kunstakademie of Düsseldorf, en Allemagne. Auteur d'œuvres variées (estampes, aquarelles, photos, sculptures, etc.), Barthélémy Togu, avec ses nombreuses collections, est considéré comme



l'un des 10 peintres qui comptent sur le continent.

Depuis 2013, il a lancé *Bandjoun Station*, un projet artistique et agricole à l'Ouest du Cameroun qui sert de résidence d'écriture, de lieu d'exposition et d'expériences agricoles.

Quant à Bassek Ba Kobhio, qui se consacre essentiellement aujourd'hui à la promotion du festival Ecrans Noirs, importante plateforme de cinéma en Afrique centrale, draine derrière lui une riche carrière de cinéaste. Né le 1^{er} janvier 1957 à Nindje (Littoral-Cameroun), Bassek ba Kobhio étudie la sociologie et

la philosophie à l'université de Yaoundé. Converti plus tard en écrivain et cinéaste, il sera davantage connu pour les fictions à succès dont il signe la réalisation : *Sango Malo* (1991), *Le grand blanc de Lambaréné* (1994-1995), *Le silence de la forêt* (2003). Il a également réalisé de nombreux films documentaires depuis 1988. Bassek Ba Kobhio a aussi publié divers ouvrages dont *Sango Malo*, adapté au cinéma.

RÉALISATION EN UNE ANNÉE DE LA SALLE DE SPECTACLES DE CONSTANTINE

Un record à méditer !

La réalisation en une année d'une imposante infrastructure telle que la salle de spectacle de 3.000 places, dont les travaux sont en phase d'achèvement à la cité Zouaghi-Slimane de Constantine, est "un record à méditer", a estimé jeudi le wali, Hocine Ouadah. Le wali qui inspectait les différents chantiers ouverts en prévision de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe", a souligné qu'il s'agit-là d'une "véritable performance à saluer". Rappelant les "multiples aspects techniques et administratifs précédant et accompagnant l'exécution de tout projet", M. Ouadah a indiqué que des efforts "gigantesques" ont été déployés pour la réception de cette infrastructure avant l'ouverture de la manifestation culturelle que Constantine s'apprete à accueillir à partir du 16 avril 2015.

Cette salle de spectacles de type Zenith comprend également deux salles

secondaires, dites "réplique", d'une capacité globale d'environ 600 places, ont indiqué les responsables de l'entreprise chinoise chargée de la réalisation de cette grande enceinte où se déroulera le show inaugural de la manifestation.

La réception définitive de cette salle, y compris de ses équipements ultramodernes, aura lieu "en mars prochain au plus tard", ont souligné les mêmes responsables. Le chef de l'exécutif local, qui a rappelé que plusieurs autres infrastructures culturelles seront également réceptionnées après réhabilitation "avant l'ouverture de l'évènement", à l'image des palais de la culture Malek-Haddad et Mohamed-Laïd-Al Khalifa, la Medersa et le théâtre régional, a indiqué que les efforts se multiplieront pour garantir le bon déroulement de cet évènement culturel.

"Tous les engagements de l'administration locale seront respectés quels que

soient les imprévus qui pourraient être rencontrés en cours de route", a encore affirmé le wali, appelant la population à "s'impliquer positivement" dans le processus de modernisation de leur ville. "Il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir", a indiqué M. Ouadah, appelant les "commentateurs" à cesser de semer des doutes dans les rangs de la population et de mettre fin à la campagne de dénigrement qui remet en cause les immenses efforts consentis pour redonner à Constantine son aura d'antan.

Le wali a indiqué que les sorties de terrain seront désormais trihebdomadaires (samedi, mardi et jeudi) pour suivre de plus près encore les chantiers en cours de réalisation dans le cadre de cette manifestation. M. Ouadah avait entamé sa visite en milieu d'après-midi en inspectant le chantier de réalisation du nouveau salon d'honneur de l'aéroport international Mohamed-Boudiaf.

ORAN

Enfance, humour et tragédie à l'affiche du théâtre régional Abdelkader-Alloula

Enfance, humour et tragédie sont au menu du programme d'activités concocté pour le mois de février par la Direction du théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran, indique cet établissement culturel dans un communiqué. Plusieurs spectacles pour jeune public sont prévus dans ce cadre durant les journées ou après-midi libres des élèves, parmi lesquels des pièces à succès comme *El assad oua el hattaba* de Mourad Senouci, *Ma assghara minni* de Safia Cheggag, *Ennahla* de Houari Abdelkhalek. Les enfants pourront encore découvrir deux autres œuvres à portée pédagogique et ludique, intitulées *Intissar chajara* de Wahiba Mahmoudi et *Denbou men ana* de Samir Benalla. La protection de l'environnement, l'amitié, la solidarité, la non-violence et autres notions de civisme constituent les thématiques centrales des représentations destinées aux jeunes public, soulignent les responsables du service de programmation du TRO. Le public adulte aura droit, quant à lui, à la générale d'une nouvelle prestation collective, dirigée par Mohamed Mihoubi dans le cadre d'un stage de formation qu'il a animé dernièrement au profit de jeunes talents. La nouvelle création sera jouée le 6 février prochain, a-t-on précisé, rappelant que 25 jeunes ont répondu à l'invitation lancée par le Théâtre technologique d'Oran (TTO) que dirige Mihoubi pour le compte de l'association culturelle El-Amel basée au centre culturel M'barek el-Mili, au centre-ville d'Oran. D'autres œuvres récentes sont également à l'affiche du TRO, dont la tragédie *Nouar Essebar* de Mohamed Souci, laquelle valut le prix du meilleur espoir à la jeune comédienne Amina Belhocine lors de la dernière édition du Festival national du théâtre professionnel (FNTP) d'Alger. Les pièces *Ma Assghara minni* et *Nouar Essebar* seront également jouées par la troupe du TRO au théâtre national Mahieddine-Bachtarzi d'Alger et ce, les 6 et 7 février prochains.

SOUK AHRAS

L'ancien Hôtel de ville bientôt restauré

L'ancien Hôtel de ville de Souk Ahras, un superbe édifice de style baroque construit en 1887, transformé depuis peu en musée des arts et d'histoire, sera restauré "prochainement", a appris l'APS, samedi, auprès de la direction de la culture. Les travaux seront entrepris aussitôt après la finalisation, "au cours du premier trimestre de l'année 2015", des études techniques, lesquelles devront prendre en considération la nouvelle fonction dévolue à ce bâtiment situé au cœur de l'antique Taghaste, a précisé le chef de service de la planification et de la formation à la direction de la culture, Fethi Lababsa. Ce responsable a également précisé que les travaux de restauration, qui devront préserver le "caractère" de l'édifice et sa valeur historique, seront menés avec le concours de l'Agence nationale de gestion des réalisations des grands projets de la culture (ARPC). L'ex-Hôtel de ville de Souk Ahras qui fut le siège de la première mairie de l'Algérie indépendante abrita, sous l'occupation française, plusieurs services de l'administration coloniale. Des manifestations culturelles circonstancielles s'y déroulent depuis sa désaffectation.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION****WILAYA DE TIPASA****NIF : 099742019000918****AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ**

Conformément aux articles 49, 114, 125 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, modifié et complété portant réglementation des marchés public, le directeur de la santé et de la population informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre restreint relatif à la Réalisation de l'UMC de Damous en lots séparés. Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été attribué par lot à titre provisoire aux soumissionnaires suivant :

Désignation des lots	Désignation et adresses des entreprises retenues	Montant T.T.C	Note Tech	Délai de réalisation	Observation
Lot n° 01 : Revêtement des blocs opératoires en sols et murs anti statiques et F/P des portes automatiques étanche	SARL RIAMI 04 , rue benaissa Blida. NIF : 099809080246572	25.400.700.00 DA	92.00	04 mois	Offres moins disante après l'évaluation technique
Lot n° 02 : Acquisition et installation du réseau téléphonique, réseau informatique et équipement de surveillance	Lot infructueux Une seule offre qualifiée techniquement	/	/	/	Une seule offre qualifiée techniquement
Lot n° 03 : Achèvement des travaux de maçonnerie générale	SARL EL YASMINE hai logts bloc N49 chlef NIF : 000202090412762	145.938.803.40 DA	72.00	06 Mois	Offres moins disante après l'évaluation technique
Lot n° 04 : Acquisition et installation du réseau des fluides médicaux	SARL B.S MEDICAL ouantar cne m'cisna seddouk w.bejaia Algerie NIF : 000806018580301	10.216.849.50 DA	80.00	25 jours	Offres moins disante après l'évaluation technique
Lot n° 05 : Acquisition et installation de la climatisation	Lot infructueux Une seule offre qualifiée techniquement	/	/	/	Une seule offre qualifiée techniquement

Les soumissionnaires non retenus sont invités à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières dans un délai de trois (03) jours à compter de la première date de parution de l'avis d'attribution provisoire dans la presse nationale ou BOMOP, ainsi ils peuvent introduire leurs éventuels recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Tipaza dans un délai de dix (10) jours à compter de la première date de parution de cet avis dans la presse nationale ou BOMOP.

Midi Libre n° 2395 - Lundi 2 février 2015 - Anep - 305 395

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
Code fiscale : 0.002 1701.50020 69 DLEP

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

N° 01 / 2015

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, le directeur des équipements publics de la wilaya de DJELFA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre restreint national N°197/2014 Relatif à la réalisation LOT 02 : Travaux secondaires dans le cadre de la réalisation d'une salle spécialisée à Aïn Fkâa.

Publié au BOMOP et dans les journaux **الووم** et **MIDI LIBRE**

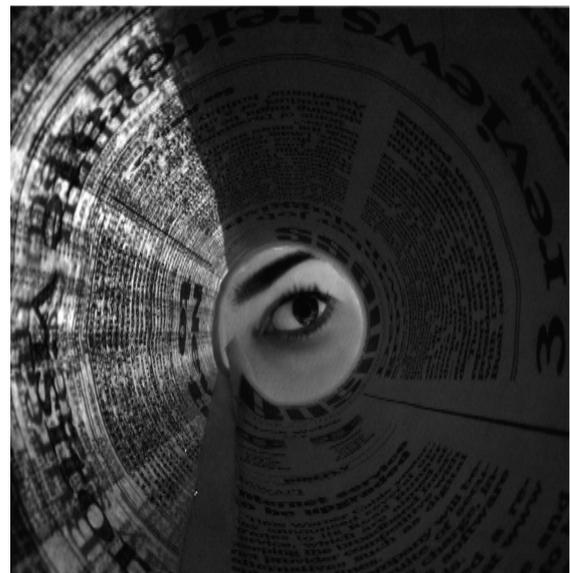
Qu'à l'issue de l'analyse des offres, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise suivante:

ENTREPRISE RETENUE : **MEZHOUD EL HADJ**
NIF : **197117080042732**
MONTANT EN TTC : **16 013 087,53 DA**
DELAI DE REALISATION : **/ MOIS**
CRITERE DE CHOIX : **MOIN DISANTE**

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante, dispose d'un délai de **10 JOURS** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, pour introduire un recours auprès de la commission des marchés de wilaya, les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP

Midi Libre n° 2395 - Lundi 2 février 2015 - Anep - 305 428

MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

**L'INFO, RIEN QUE L'INFO**

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

L'USMH de retour sur le podium

La bonne opération de la 18e journée de championnat de ligue 1 fut l'œuvre de L'USM Harrach qui bat le CS Constantine et se hisse ainsi sur le podium en réduisant l'écart sur le leader le MO Bejaia tenu en échec à domicile par l'ASO Chlef.

PAR MOURAD SALHI

Les Harrachis sous la houlette de l'entraîneur Abdelkader Yaiche, n'ont pas raté la belle opportunité à domicile pour glaner trois précieux points ce qui leur permet de retrouver de nouveau le podium. L'USM Harrach a mis ainsi fin à sa série de trois défaites de suite. En disposant du CS Constantine, le club phare de Lavignerie se relance dans la course pour le titre cette saison. Tout reste jouable dans un championnat qui n'a pas encore livré ses secrets. C'est une victoire à l'arraché pour les Harrachis, mais elle est très importante pour une équipe d'El Harrach qui veut terminer la saison en beauté avec à la clé une honorable place sur le podium.

Le leader le MO Bejaia et son dauphin l'ES Sétif ont été tenus en échec respectivement l'ASO Chlef (0-0) et le MC El Eulma (1-1). Les Bejaouis sous la houlette de l'entraîneur Abdelkader Amrani n'ont pas profité de l'occasion à domicile et du faux pas du concurrent direct l'Entente de Sétif pour creuser l'écart. Les coéquipiers de Yaya qui restaient sur une victoire en toute fin de partie contre la JS Saoura lors de la précédente journée ont été incapables de trouver la faille dans la défense des Chélifiens. C'est le second match nul du MO Bejaia sur sa pelouse après celui concédé devant le NAHD. Les Crabes ont perdu jusqu'à la onze points depuis l'entame du championnat. N'empêche, ce nul ne change rien et le MOB conserve son point d'avance sur le second l'ES Sétif. Ce



dernier qui a pourtant bien entamé la partie, n'a pas pu maintenir l'avantage jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre. Le MC Oran a essuyé pour sa part sa première défaite depuis plusieurs semaines face au RC Arbaâ. Une seule réalisation de Mokdad lors du premier quart d'heure à suffit au bonheur des locaux. Avec cette défaite, le MCO recule à la quatrième place en compagnie de l'autre équipe oranaise l'ASM Oran qui a disposé de la JS Saoura.

La journée a été également marquée par la défaite de la JS Kabylie « à domicile », face à l'USM Bel Abbès. Les Canaris du Djurdjura sous la houlette de l'entraîneur français Jean-Guy Wallemme ont été pié-

gés sur leurs bases sur un but de Oghi dans les derniers moments de la partie. Une troisième défaite des Canaris au stade 20 août qui confirme la saison difficile des Kabyles. En revanche, l'USMBA signe sa première victoire sous la direction du nouvel entraîneur Boualem Charef. L'USM Alger a enregistré également une nouvelle défaite face au CR Belouizdad dans le derby de la capitale. Les Usmistes qui traversent une mauvaise passe depuis l'entame de la phase retour, dégringolent à la sixième place. Dans le bas du classement, le MC Alger poursuit son opération salvatrice en battant le NAHD sur le fil. Une victoire qui donnera de la confiance aux coéquipiers de Hachoud, l'auteur de l'uni-

que but de la partie. Une victoire qui ne change rien pour les poulains d'Artur George qui restent scotchés à la dernière place en compagnie de l'ASO Chlef avec 18 points devancés par le NAHD avec 20 points. Comme en haut du tableau, la lutte pour le maintien s'annonce acharnée dans le bas du tableau. Plusieurs clubs sont concernés par la relégation.

M.S.

Résultats complets et classement

CR Belouizdad	USM Alger	2 - 1
USM El Harrach	CS Constantine	1 - 0
RC Arba MC Oran		1 - 0
ASM Oran	JS Saoura	1 - 0
JS Kabylie	USM Bel Abbès	0 - 1
MC Alger	NA Hussein Dey	1 - 0
MO Béjaïa	ASO Chlef	0 - 0
ES Sétif	MC El Eulma	1 - 1

Classement :

Equipes	Pts	J
1 MOB	32	18
2 ESS	31	18
3 USMH	28	18
4 MCO	27	18
5 ASMO	27	18
6 CSC	26	18
7 USMA	26	18
8 RCA	26	18
9 CRB	25	18
10 JSK	22	18
11 USMBA	22	18
12 MCEE	21	18
13 JSS	21	18
14 NAHD	20	18
15 MCA	18	18
16 ASO	18	18

CAN 2015

La Guinée équatoriale sort la Tunisie

La Guinée équatoriale, le pays-hôte, s'est qualifiée pour les demi-finales de la CAN-2015 en battant la Tunisie 2 à 1 a.p. (mi-temps: 0-0), samedi à Bata.

Les Equato-Guinéens affronteront jeudi à Malabo le vainqueur du quart de finale Ghana-Guinée. Il s'agit de la première qualification de la Guinée équatoriale pour les demi-finales d'une Coupe d'Afrique. Les Aigles de Carthage ont ouvert la marque par Akaïchi (70e). Mais la Guinée équatoriale a bénéficié d'un penalty pour égaliser dans le temps de jeu par Balboa (90e+2), qui a ensuite doublé la mise en prolongation sur coup franc (102e). Cette fin de match folle contrastait avec une grosse heure sans occasion nette ni réelle sensation. Mais le match était déjà engagé, rude, physique, et les Aigles de Carthage ont mis vingt bonnes minutes pour prendre le contrôle du jeu, mais sans en profiter. Il y avait du caractère dans cette équipe, mais peu de construction, de combinaisons, et une manque criant de lucidité dans les derniers mètres. Les Tunisiens se sont aussi heurtés à l'homme fort du Nzalang national, le gardien Ovono, qui a sorti la reprise d'Akaïchi (56e) et effectué des sorties judicieuses dans les airs et hors de sa surface. Les Equato-Guinéens, eux, n'ont eu qu'une occasion, quand Nsue perdait son duel face au gardien (83e). Seul Balboa, par sa technique soyeuse et ses feintes de corps, parvenait à bousculer, un peu, le bloc tunisien, mais sans pouvoir se montrer contondant. Jusqu'à ce que les cir-

constances et son talent sur coups de pied arrêtés ne lui offrent le statut de héros de la nation.

Grande déception chez les Tunisiens

Les Tunisiens ont été éliminés en quart de finale de la CAN après un match des plus agités contre la Guinée équatoriale, samedi. Colère des Aigles de Carthage après que l'arbitre, visiblement en faveur du camp adverse, a sifflé un penalty imaginaire. C'est avec les yeux rougis que les joueurs tunisiens sont apparus à la sortie des vestiaires. Certains, comme Ahmed Akaïchi, avaient même du mal à retenir leurs larmes. "C'est dommage, ce n'est pas normal de jouer comme cela", a-t-il déclaré la gorge serrée. "L'arbitre a tout fait pour que la Guinée gagne !". Éliminés de la CAN-2015 par le pays hôte, la Guinée équatoriale, après un quart de finale des plus houleux, les Aigles de Carthage ont bien du mal à cacher leur colère. Alors qu'ils menaient au score dans les arrêts de jeu, l'arbitre de la rencontre, le Mauricien Rajindraparsad Seechurn, a sifflé un penalty pour une faute inexistante dans la surface. Un coup de sifflet qui a permis au Nzalang National d'égaliser puis de prendre l'avantage en prolongation sur un coup franc, lui aussi très litigieux.

"C'est une injustice"

Pour les Tunisiens, ces décisions de l'arbi-



tre, déjà accusé d'avoir truqué une rencontre entre le Maroc et l'Algérie en 2011, sont tout à fait incompréhensibles. "Lors de Gabon-Guinée équatoriale, il y a eu un penalty litigieux. Aujourd'hui encore. Je ne sais pas ce qu'il se passe en dehors du terrain, mais ce n'est pas du football. On méritait de gagner 100 fois, mais l'arbitre était contre nous", a regretté le milieu de terrain Wahbi Khazri. Son sélectionneur, Georges Leekens, s'est montré tout aussi échoeur après ce quart de finale. "On ne se sent pas bien", a-t-il répété avec beaucoup d'émotion. Fier de ses joueurs, il regrette de les voir sortir de la compétition de cette manière : "C'est une grande frustration, car on a été meilleurs durant toute la partie. On a eu beaucoup de problèmes, on a

tout accepté, mais là c'est une injustice !". Depuis le début de la compétition, les Tunisiens estiment en effet avoir été handicapés par de graves problèmes d'organisation, notamment lors de leurs premiers matches à Ebéiyin, dans l'est du pays. "Quand on voyait les hôtels des autres équipes, confortables, avec un écran géant et nous on n'avait ni la TV, ni l'électricité ni l'eau. On nous a déplacés dans des minibus sans climatisation pendant trois heures avec des toutes petites places, mais on acceptait", raconte le défenseur Bilel Mohsni. "On s'est dit pour ce soir qu'on allait jouer contre le pays organisateur et qu'il y aurait du monde et de l'ambiance, mais on est tombé sur un arbitre qui était avec eux et cela a détruit la fête".



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché.
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication.
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information.
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles.
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

- Pilote et met en œuvre la politique commerciale

- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services

- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires

- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...

- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client

- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution

- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire

- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques

- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs

- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants

- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures

- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

- environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
 - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 - Supervise et contrôle la gestion des agences.
 - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

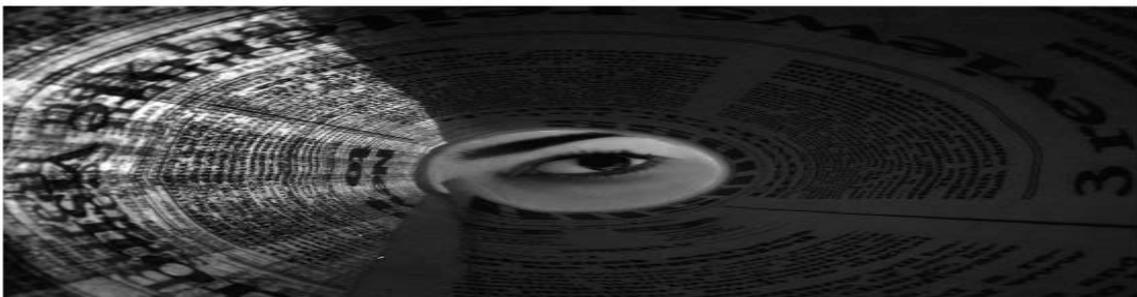
Lieu de travail :

- Alger

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

MIDI
Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Gratiné de pommes de terre aux poireaux

Ingrédients

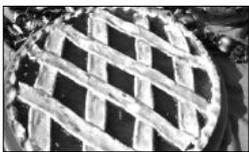
1 kg de pommes de terre
2 oignons
2 poireaux
1 litre de lait
100 g de beurre
1 bouquet garni
Sel, poivre
Noix de muscade
1 c. à soupe de farine.



Préparation

Eplucher et laver les pommes de terre, les émincer en rondelles assez fines. Peler et émincer les oignons. Laver puis couper finement les poireaux. Dans une casserole, porter le lait à ébullition et éteindre le feu. Dans une cocotte, faire fondre le beurre et faire blondir les oignons et les poireaux. Mouiller avec le lait et ajouter les pommes de terre et le bouquet garni. Saler et poivrer, rajouter la noix de muscade. Laisser cuire à feu très doux 30 minutes. Préchauffer alors le four à 220°C, thermostat 7-8. Ouvrir la cocotte et saupoudrer la préparation avec la farine, mélanger et laisser cuire, à couvert 7-8 minutes pour que la sauce s'épaississe. Ôter alors le couvercle et le bouquet garni. Mettre la cocotte au four 5 à 10 minutes pour faire gratiner.

Tarte à la confiture



Ingrédients

250 g de farine
100 g de poudre d'amandes
100 g de beurre
100 g de sucre en poudre
2 œufs
Une pincée de cannelle
Une pincée de clou de girofle
1 pincée de sel
300 g de confiture (au choix)
1 jaune d'œuf pour dorer

Préparation

Travailler dans une jatte le beurre, le sucre jusqu'à l'obtention d'un mélange crémeux, ajouter les œufs, bien mélanger, ajouter la cannelle en poudre, le clou de girofle en poudre, une pincée de sel, incorporer la farine tamisée et le poudre d'amande, pétrir du bout des doigts jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et ferme, la rouler en boule et la laisser reposer pendant 1 heure au réfrigérateur. Etaler la pâte à une abaisse de 1cm d'épaisseur, fonder un moule à tarte beurré avec cette abaisse, piquer le fond avec une fourchette, couvrir avec la confiture. Couper le reste de pâte en lanières, les disposer en croisillons sur la tarte, badigeonner avec le jaune d'œuf. Faire cuire dans un four chaud pendant 20 minutes.

FORME ET SANTÉ

10 astuces pour soulager les maux de tête

La persistance de maux de tête handicapent considérablement les capacités de concentration et transforme les minutes en heures. Pour y mettre fin et rappeler au calme les neurones, essayez ces quelques trucs.

Pour ne plus être désemparé (e), la prochaine fois que souffle un vent de tempête sous votre crâne, essayez l'un des dix conseils suivants :

- Prenez un médicament antidouleur ne nécessitant pas de prescription médicale tout en vous assurant de suivre les indications écrites sur l'emballage ;
- Si les maux de tête semblent directement liés à un stress, essayez de vous éloigner de sa source pendant un moment ;
- Sortez et prenez un bol d'air ;
- Faites un petit somme ;
- Allongez-vous sur le dos avec une serviette chaude sur la nuque et les épaules ;
- Demandez à une âme charitable de vous masser les muscles de la nuque et des épaules

- Le froid peut également être un remède, vous pouvez être soulagé en appliquant une poche de glaçon sur votre nuque.

Respecter une bonne hygiène de vie

- Assurez-vous d'avoir des nuits suffisamment longues
- Consacrez dix minutes quotidiennes à des exercices physiques légers
- Prenez des repas légers et équilibrés en évitant le chocolat.

Il apparaît également qu'arrêter de fumer peut réduire le risque de survenue des maux de têtes. D'autres techniques de relaxation et de réduction du stress (yoga, méditation...) peuvent parfois apporter des résultats convaincants.

Des troubles à ne pas minimiser

Les maux de têtes peuvent être des symptômes de maladies plus graves, il est donc préférable de consulter un médecin si ceux dont vous souffrez

Suivent le rythme de battements de cœur ; durent de 24 heures et ne réagissent



vos plus pas x

anti-douleurs ; sont accompagnés de vertiges, de nausées ou de vomissements ; sont de plus en plus fréquents et sévères ; Sont accompagnés de fièvre et de douleur dans la nuque ; créent une douleur telle qu'elle vous empêche de travailler et de

CONSEILS PRATIQUES

Cuisiner à l'économie...



Voici une foule de petits trucs qui vous permettront de cuisiner en économisant de l'argent et de l'énergie!

Réfrigérateur

Le réfrigérateur consomme plus d'énergie que tout autre appareil électroménager, mais on peut en réduire la consommation

d'énergie en gardant sa température de 3 à 5°C (38 à 42°F) et celle du congélateur de -17 à 15 °C (0 à 5°F). Éviter de placer le réfrigérateur dans un endroit chaud, par exemple près d'une source de chaleur ou en plein soleil. Au moins une fois l'an, nettoyer le serpent de condenseur à l'arrière ou en bas du réfrigérateur pour un fon-

ctionnement plus efficace.

Les modes de cuisson

Utiliser une bouilloire électrique, car elle consomme moitié moins d'énergie que la cuisinière pour faire bouillir l'eau.

Pour la cuisson des aliments

Choisir des ustensiles en verre, qui cuisent plus rapidement que ceux en métal. Il est bon que le feu de la cuisinière soit de la même dimension que la base de l'ustensile de cuisson. Ne pas gaspiller d'énergie à préchauffer le four, car la plupart du temps, ce n'est pas nécessaire.

Pour les pâtisseries et gâteaux

Il suffit de préchauffer le four 10 minutes. Il est possible d'éteindre le four 15 minutes plus tôt pour des mets comme des rôtis et les plats en cocotte, car la chaleur du four est suffisante pour finir la cuisson. Réduire le feu lorsque l'eau arrive à ébullition. L'eau sera à la même température que si elle bouillait à gros

Trucs et astuces

Soulager les maux de gorge



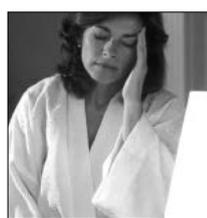
Gargarisez-vous avec de l'eau salée plusieurs fois par jour. Le soir prenez un bol de lait bien chaud sucré avec du miel de ronce.

Contre le rhume



Pensez à faire des infusions de thym que l'on trouve dans le commerce, sucré avec du miel. Le soir avant de se coucher, faites des inhalations toujours avec du thym qui est un désinfectant des voies respiratoires.

Vous avez du mal à vous endormir



Prenez une infusion de tilleul, ou un bol de lait sucré d'une bonne c. a soupe de miel.

Bien-être



L'ail est un très bon antibiotique. Croquez-le de temps en temps. Il lutte contre le cancer. Il est tout aussi bon pour les chutes de cheveux, il permet la circulation sanguine.

O. A. A.

Le plus vieux système planétaire connu a 11 milliards d'années

Une équipe de chercheurs a découvert cinq petites exoplanètes en orbite autour d'une étoile âgée de plus de 11 milliards d'années. C'est le plus ancien système extrasolaire de ce type connu dans notre Galaxie. Une belle surprise pour les astrophysiciens qui n'imaginaient pas trouver de planètes rocheuses de taille inférieure ou égale à la Terre autour d'un astre né lorsque l'Univers n'avait encore que 20 % de son âge actuel.

La chasse aux planètes extrasolaires menée avec le satellite Kepler continue. Quelques semaines après l'annonce par la Nasa de sa millième exoplanète découverte par transit et celle, début 2015, de huit nouvelles exoterras candidates, une équipe d'astrophysiciens a publié en ligne le 27 janvier, un article dans *The Astrophysical Journal* qui décrit un système de cinq planètes rocheuses en orbite autour d'une étoile âgée de... 11,2 milliards d'années (plus ou moins un milliard d'années). Soit plus du double de l'âge de notre naine jaune, le Soleil. Il s'agit, à ce jour, du plus vieux système extrasolaire — composé de planètes telluriques — que nous connaissons dans la Galaxie. L'étoile Kepler-444, distante de 117 années-lumière de notre Système solaire, est presque une voisine. Elle appartient à la famille des naines orange. Elle est approximativement 25 % plus petite et moins massive que notre Soleil et brûle plus lentement ses réserves d'hydrogène, si bien que son espérance de vie peut atteindre 30 milliards d'années, soit trois fois celle de notre étoile !

L'équipe de chercheurs a fait appel à l'astérosismologie pour estimer son âge vénérable. Ils ont en effet étudié ses variations de luminosité au cours des quatre années d'observation de Kepler afin de calculer la vitesse de propagation du son dans ses couches internes. Cette méthode

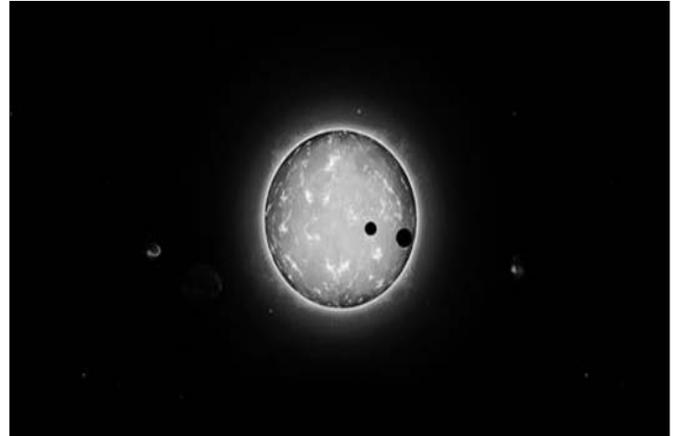
leur ainsi permis d'évaluer ses proportions d'hydrogène et d'hélium, élément très abondant dans le cosmos quelque 2,5 milliards d'années après le Big bang. Cela leur a permis de déterminer sa date de naissance... C'était il y a environ 11,2 milliards d'années, lorsque l'Univers n'avait encore que 20 % de son âge actuel (13,8 milliards d'années).

Des planètes rocheuses existaient déjà au sein de l'Univers jeune

Kepler-444 a vu croître la Voie lactée et naître notre Soleil et ses planètes, voici 4,6 milliards d'années. « Tandis que la Terre était en train de se former, les planètes dans ce système étaient déjà aussi âgées que nos planètes le sont aujourd'hui », commente Bill Chaplin (université de Birmingham), coauteur de l'article.

La principale bonne nouvelle de cette découverte est que des planètes de taille inférieure ou égale à celle de la Terre pouvaient déjà exister autour d'astres pauvres en éléments lourds. Au cours de cette période, en effet, la nucléosynthèse des premières générations d'étoiles n'avait pas encore suffisamment enrichi l'Univers de ces éléments, ce qui se traduit par une « métallicité » différente, relativement pauvre, de celles nées plus récemment.

« Nous savions que les petites planètes



pourraient exister autour d'étoiles de quelconque métallicité, déclare Tiago Campante, chercheur en astérosismologie à l'université de Birmingham qui a cosigné l'étude, mais nous ne savions pas vraiment si cela pouvait descendre jusqu'aux planètes de tailles terrestres. » Les mesures spectroscopiques effectuées indiquent que l'étoile est pauvre en fer. Aussi, les chercheurs présumant que ces planètes sont composées essentiellement de matériaux plus légers comme le carbone, le silicium, le soufre et l'azote.

Des mondes inhospitaliers

Les cinq exoplanètes révélées par le satellite lors de leurs transits devant Kepler-444 ont une taille comprise entre 0,4 et 0,74 fois celle de la Terre. Toutes gravitent à moins de 12 millions de km de l'étoile, en quelque 9,7 jours pour Kepler-444f, la plus éloignée, et seulement 3,6 jours pour Kepler-444b, la plus proche. En comparaison, la plus petite distance entre notre petite Mercure et le Soleil est de 46 mil-

lions de km. Il va sans dire que leur grande proximité avec l'astre-parent qui les éclaire interdit toute forme de vie d'exister.

Néanmoins, débusquer des planètes solides qui se sont formées au cours de l'enfance de la Voie lactée laisse supposer qu'il y en a beaucoup d'autres, dont certaines seraient bien entendu plus froides, voire dans la zone d'habitabilité... « Si la vie a besoin de temps pour se développer ou beaucoup d'endroits pour essayer de se développer, avoir des planètes rocheuses aussi tôt dans l'histoire de la Galaxie signifie que les planètes avec des civilisations avancées pourraient être partout », suppose Travis Metcalfe de l'institut de science spatiale à Boulder, Colorado. Les chercheurs vont continuer d'étudier le système extrasolaire à l'observatoire Keck à Hawaï afin de mieux connaître et caractériser leurs masses et les influences gravitationnelles de l'étoile sur ces planètes. Les données « aideront aussi les scientifiques à mieux modéliser

Une tombe remplie de cinquante momies découverte dans la Vallée des Rois

Des fouilles archéologiques ont révélé la présence d'une cinquantaine de momies dans une tombe de la Vallée des Rois en Egypte. Certaines appartenaient à des membres inconnus de familles royales de la 18^e dynastie. Sans surprise, tout le monde n'avait pas le droit à sa propre pyramide en l'Egypte antique. Il existait pourtant d'autres solutions pour inhumer les proches des pharaons. Une équipe d'archéologues de l'université de Bâle a ainsi découvert une tombe qui contient les restes d'au moins 50 corps momifiés, dont certains appartenaient à des enfants de deux souverains. Ces fouilles archéologiques ont commencé en 2009. Cette tombe, sobriement baptisée KV 40, reposait discrètement dans une dépression de la Vallée des Rois, située sur la rive occidentale du Nil. Son entrée était connue mais elle n'avait pas encore été fouillée de

manière intensive malgré le passage de pillards et d'archéologues du XIX^e siècle. Les chercheurs modernes ont commencé par dégager le puits d'accès de six mètres de long, avant d'aboutir sur cinq chambres funéraires où le mobilier et les corps abondaient. Sur la cinquantaine de corps, une trentaine a pu être identifiée grâce aux inscriptions présentes sur des céramiques ainsi que des hiéroglyphes. Plusieurs défunts sont des princes et des princesses, membres des familles des pharaons Thoutmôsis IV et Amenhotep III. Ils régnèrent au XIV^e siècle avant Jésus-Christ, pendant la 18^e dynastie.

Des membres inconnus des familles royales

De nombreux défunts étaient jusqu'alors inconnus dans la généalogie des pharaons : huit princesses, quatre princes et plusieurs étrangers. On y retrouve quelques enfants, mais surtout des adultes. Les lieux ont également

été réutilisés par des familles de prêtres au IX^e siècle avant Jésus-Christ, alors que la vallée ne faisait plus office de nécropole officielle. « Nous avons découvert un nombre remarquable de nouveau-nés et d'enfants embaumés avec soin, ils sont d'habitude été enterrés de manière beaucoup plus simple », affirme l'égyptologue Susanne Bickel. « Nous pensons que les familles des membres de la cour royale ont été enterrées dans cette tombe sur une période de plusieurs décennies » explique-t-elle. « Environ les deux tiers des tombes de la Vallée des Rois ne sont pas royales », poursuit-elle. « Comme ces tombes ne possèdent pas d'inscriptions et ont été lourdement pillées, nous avons été jusque-là réduits à spéculer sur la nature de ceux qui y était enterré ». Pour en savoir davantage, les archéologues comptent poursuivre leurs fouilles et leur étude de la tombe découverte.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Compteur kilométrique

Inventeur : Samuel McKeen Date : 1854 Lieu : Canada

L'odomètre, appelé aussi compteur kilométrique, aurait été créé par le canadien Samuel Mc Keen en 1854. Il avait fixé sur le côté d'une voiture un dispositif somme toute rudimentaire relié aux roues afin d'enregistrer le nombre de milles effectués.



**ENQUÊTE D'ACTION
RAFIC DE STUPS, DÉLIQUANCE
ROUTIÈRE,...**

20h45



Délinquance routière, vols avec violence mais aussi trafic de drogue : Lyon est une ville en pleine effervescence. Au cœur de cette agglomération de plus de deux millions d'habitants, les bords du Rhône attirent des centaines de jeunes désireux de faire la fête. Cannabis, drogues dures : la proximité de la ville avec l'Autoroute du soleil donne parfois lieu à des saisies importantes car des transporteurs de stupéfiants passent par là pour livrer leurs clients plus au Nord en France. Les dealers viennent bien souvent des banlieues sensibles, à seulement quelques kilomètres du centre

L'ÉVADÉ D'ALCATRAZ

22h30



Jun 1960. Le détenu Frank Morris, un as de l'évasion, est transféré au célèbre pénitencier d'Alcatraz, construit sur un piton rocheux face à San Francisco. Il consacre tout son temps à la préparation d'un plan. Dès son arrivée à la prison, il se lie d'amitié avec un vieux détenu, Limus, qui lui fournit des accessoires, et avec English, condamné à perpétuité. Peu à peu, Frank découvre la violence qui règne à Alcatraz. Il est décidé à s'évader et contacte les frères Anglin, d'anciens codétenus. A l'aide d'une pince à ongle et d'une cuillère, il élargit l'entrée du conduit d'aération de sa cellule. Mais le directeur de la prison le surveille de près

**JUSQU'AU DERNIER : LA
DESTRUCTION DES JUIFS
D'EUROPE**

20h45



En juin 1940, l'Allemagne nazie occupe Paris. Avec la défaite française, la propagande nazie, dans laquelle les juifs sont assimilés à des rats, est diffusée dans toutes les salles de cinéma d'Europe. Le 21 juin 1941, les armées allemandes entrent sur le territoire soviétique, depuis les pays baltes jusqu'à l'Ukraine. Les pogroms se multiplient et les Einsatzgruppen, les commandos mobiles de tueries qui avaient en 1939 éliminé l'élite polonaise, sont chargés de traquer les juifs et les communistes à l'arrière de la Wehrmacht. Ils quadrillent les territoires qui tombent sous la botte nazis sur toute la longueur du front et fusillent les hommes juifs entre 16 et 40 ans

**FAMILLE D'ACCUEIL
DES COUPS À PRENDRE**

20h45



Le jour de l'anniversaire de Juliette, sa vraie mère débarque sans être invitée alors qu'elles ne se sont pas vues depuis trente ans ! Elle lui fait une révélation qui va remettre en question tout l'équilibre de la famille Ferrière... Parallèlement, Sonia, maltraitée par ses parents, est placée chez les Ferrière. La jeune fille affirme pratiquer la boxe en secret. Le doute surgit : les coups viendraient-ils du ring ? Marion comprend alors que l'adolescente n'est pas la victime de ses parents, mais d'autres élèves de sa classe, qui la terrorisent



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

**LA FIN DU POISSON
À FOISON ?**

20h50



Depuis des dizaines d'années, une armada de bateaux sillonne sans interruption les mers du globe. Une pêche intensive qui menace gravement la biodiversité. Selon les spécialistes, cette surpêche se pratique sur 90 % de la Méditerranée, tandis que 40 % des espèces de poissons du nord-est de l'Atlantique sont menacées. Les systèmes de quotas ou les subventions accordées par l'Union européenne contribuent à cette situation, comme le concède Maria Damanaki, une commissaire aux Affaires maritimes et à la Pêche qui a récemment mis sur pied une réforme contre cette surexploitation des ressources. Mais ces mesures de l'UE suffiront-elles à empêcher le désastre ?

ENVOYÉS TRÈS SPÉCIAUX

20h45



Une radio envoi en Irak son meilleur duo de reporters : Franck Bonneville, journaliste, et Albert Poussin, ingénieur du son. Très vite, c'est par millions que les auditeurs suivent leurs récits reflétant « à chaud » l'intensité des combats et la difficile survie de la population. Le jour où Franck et Albert sont victimes d'une prise d'otages, un mouvement de solidarité d'une rare ampleur s'organise pour obtenir leur libération. Autour du slogan « un euro pour nos otages », la France se mobilise en masse. Mais, problème, ces deux envoyés très spéciaux n'ont jamais mis les pieds en Irak, et les récits haletants qui ont fait leur notoriété sont enregistrés depuis Barbès, à Paris

**LA FRANCE A UN INCROYABLE
TALENT**

20h50



Le moment est venu pour les dix finalistes de livrer un dernier effort et tenter de décrocher la récompense suprême. Tous s'élanceront successivement pour un dernier numéro en direct, face aux jurés et aux téléspectateurs. Ils disposeront de deux minutes seulement pour épaier et convaincre qu'ils sont l'« Incroyable Talent ». Comme les années précédentes, le jury n'aura qu'un avis consultatif sur cette finale. Seuls les téléspectateurs auront le pouvoir de vote pour désigner le grand vainqueur. Qui succèdera à Simon Heulle et remportera le titre d'« Incroyable Talent » ? Qui repartira avec les 100 000 euros et une participation au festival « Juste Pour Rire » à Montréal ?

**PERSON OF INTEREST LA
TRAVERSÉE DE NEW YORK**

20h50



Reese et Carter entraînent Alonzo Quinn, blessé lors d'une fusillade par les policiers du HR, dans le bâtiment fédéral pour le livrer au FBI. Finch les informe que le numéro de Reese est apparu et que sa photo a été distribuée à chaque flic corrompu et aux membres des gangs de la ville, en promettant une grosse récompense à celui qu'il le ferait prisonnier



Web : www.lomidz.com

Gérant : Reda Mehgueni

e-mail : direction@lomidz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lomidz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél/Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14
publicite@lomidz.com
Pour votre publicité s'adresser à
TANEP : 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarhah : 0210007113000214 de 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval - Alger

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Rosie Huntington- Whiteley

plusieurs cordes à
son arc !

Rosie Huntington-Whiteley a fait le 28 janvier chez Marks & Spencers pour promouvoir le lancement de son premier parfum. Elle est également l'égérie de Paige Denim, l'ambassadrice du parfum Burberry Body et égérie de la collection été 2015 de Balmain.



Cara Delevingne

Actrice, mannequin et...
chanteuse !

Existe-t-il quelque chose que Cara Delevingne ne sache pas faire ? Mannequin superstar et actrice aux 1.001 projets pour 2015, c'est désormais la musique qui lui fait les yeux doux.

Lola Bessis

elle tourne un second
long métrage

Lola Bessis s'apprête à tourner dans un second long métrage après son rôle dans Swim Little Fish Swim. Elle a remporté un succès d'estime grâce à ce premier long métrage. Non contente d'y jouer l'un des rôles principaux, elle l'a également co-réalisé.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h19
Dohr	13h02
Asr	15h44
Maghreb	18h04
Icha	19h30

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0550.18.37.57

ADRESSÉ AUX GÉNÉRATIONS MONTANTES

Le message du ministère des Moudjahidine

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a indiqué, samedi à Aflou, que le ministère dont il a la charge est dépositaire de plusieurs messages à transmettre aux générations montantes. "Le ministère des Moudjahidine est dépositaire de plusieurs messages qu'il se doit de transmettre aux générations montantes, de sorte à conforter leur culture en Histoire et à consolider leur patriotisme, sa mission ne se limitant pas à s'occuper du seul volet social", a affirmé le ministre, lors d'une visite de travail dans cette wilaya. Zitouni a estimé, dans ce cadre, que le "département ministériel dont il a la charge assume, à travers ses démembrements à l'échelle de wilayas, des missions d'éducation, d'instruction et de documentation, en tant que dépositaire d'un message de dimension nationale, et en œuvrant à l'ancrage des fondements et constantes de la Nation". A ce titre, des "accords existent avec



différents secteurs pour traduire dans les faits cette approche, et ce à travers l'intensification, dans chaque secteur et avec le concours du mouvement associatif local, des activités visant à renforcer le sens patriotique", a expliqué le min-

istre en appelant à veiller à ce que "les musées du Moudjahid restent ouverts tout au long de la journée aux étudiants et aux jeunes". Pour Tayeb Zitouni, la mission première du ministère des Moudjahidine est de "préserver le patrimoine historique et culturel inhérent à la guerre de Libération nationale, et de le transmettre aux jeunes". Le ministre des Moudjahidine s'est recueilli auparavant au carré des martyrs de la commune d'Aflou, où il a déposé une gerbe de fleurs et procédé à la lecture de la Fatiha du Saint Coran, avant d'inaugurer, dans la même ville, une salle de soins et de rééducation fonctionnelle, réalisée pour un coût de 23 millions DA. Il poursuivra aujourd'hui sa visite de travail au chef-lieu de wilaya par l'inauguration d'autres structures relevant de son secteur, avant de tenir une rencontre avec des moudjahidine et ayant droits.

CONCOURS DES PRODUITS DÉRIVÉS DE DATTES À BISKRA Trois lauréates récompensées

Les lauréates d'un concours organisé dans le cadre du projet de valorisation des produits dérivés des dattes, initié par l'association nationale "Femme et développement rural", ont été récompensées, samedi, au cours d'une cérémonie organisée à Biskra. Le premier prix de tressage de paniers a été décroché par Messaouda Chitour, native de la commune de Sidi-Khaled, celui de la confiture de dattes est revenu à Zoulikha Chaâbi, de Laghouss tandis que le prix de pâtisseries traditionnelles à base de dattes a été remporté par Hadjer Saïgh, de Bordj-Benazouz. Placé sous

l'égide du ministère de la Jeunesse, le projet de valorisation des produits dérivés de dattes a été mené de janvier à décembre 2014, a indiqué Baya Zitoun, présidente de l'association "Femme et développement rural", précisant que le projet a "porté sur l'organisation de stages de formation dans les activités de tressage de paniers, de préparation de confiture de dattes et de pâtisseries traditionnelles au profit de 73 candidates et candidats". L'objectif "du projet est de valoriser les activités secondaires de transformation de dattes et d'encourager les femmes rurales à lancer des microprojets" a souligné

Mme Zitoun. De son côté, Rabah Boukabous, représentant du ministère de la Jeunesse, a invité, à cette occasion, l'association organisatrice du concours à envisager de mener ce "projet-pilote à impact socio-économique" dans d'autres wilayas du pays". La cérémonie, qui a vu la présence de cadres et d'élus locaux, a donné lieu à la distribution de prix (ordinateurs, matériels de préparation de pâtisserie) ainsi que des attestations aux participantes. Une exposition des produits, réalisés par les bénéficiaires de ce stage, a été organisée en marge de la cérémonie.

DÉVERSEMENT D'EAUX USÉES DANS LE LAC TÉLAMINE Appel à un arrêt immédiat

Les participants à une rencontre sur les zones humides, organisée samedi à Gdyl dans le wilaya d'Oran, ont appelé à l'arrêt immédiat du déversement d'eaux usées, provenant des communes environnantes et de la zone industrielle

de Hassi-Ameur, dans le lac Têlamine, à l'est de la wilaya. "Il faut empêcher le plus tôt possible le déversement des eaux usées des communes de Benfréha, Hassiane-Toual, Hassi-Ben-Okba, Hassi-Mefsoukh et Gdyl, y compris la

zone industrielle de Hassi-Ameur qui affluent sans traitement en moyenne 10.000 mètres cubes par jour endommageant la faune et la flore de ce lac", a déclaré un membre de l'association Boudour, plaidant pour un plan d'aménagement de cet écosystème dégradé pour le développement de l'agriculture et de l'écotourisme dans la wilaya. "L'impact de la pollution sur l'écosystème du lac Têlamine, une étendue de près de 2.400 hectares, est sérieux", a averti Mohamed Hammadi, lors de cette rencontre ayant regroupé les autorités locales, les élus locaux (APC, APW) et les représentants de la conservation des forêts et du mouvement associatif.

2 février de chaque année, date d'adoption de la Convention de Ramsar. Le président de l'association Santé-Sidi-El-Houari (SDH), Kamel Bixi, a plaidé, dans sa communication intitulé "Le partenariat entre les associations et les pouvoirs publics", pour la mise en place de contrats-programmes pour la réussite de projets similaires qui répondent à des objectifs clairs, réalisables et négociés, en concertation avec l'assemblée populaire communale, l'assemblée populaire de wilaya, le fonds de soutien de la wilaya, la direction de la jeunesse et des sports et les autres acteurs qui travaillent en synergie avec le mouvement associatif. Le conservateur des forêts de la wilaya d'Oran, Abdelkrim Bouziane, s'est félicité de l'engagement des pouvoirs publics pour la prise en charge du lac Têlamine, tout en appelant à impliquer les jeunes dans cet effort de développement. Une enveloppe de 60 millions DA a été allouée pour la réalisation d'une Step et la dépollution du lac Têlamine, une zone humide classée par la Convention de Ramsar.

Le président de l'association Boudour, Mohamed Akroum, a estimé nécessaire la prise en charge du lac par la réalisation d'une station de traitement et d'épuration (Step), proposant la réalisation d'une station de lagunage à la sortie de la localité de Hassi-Mefsoukh dont les eaux usées se déversent directement dans le lac Têlamine. Le "canal de drainage des eaux pluviales, qui se déverse en mer, est fermé pour des raisons inexplicables", a-t-on relevé de même source.

Cette proposition a été recommandée à l'issue des travaux de cette rencontre organisée à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, célébrée le

Les organisateurs ont prévu, pour la semaine prochaine, une sortie sur site au profit d'élèves des écoles primaires pour leur faire connaître cette étendue d'eau d'une biodiversité vitale pour plus d'une dizaine d'espèces d'oiseaux migrateurs, entre autres.

"PLANTONS ENSEMBLE, UN ARBRE POUR CHAQUE ALGÉRIEN" À TLEMCEN 10.000 arbustes mis en terre à Sidi-Yahia

Dix mille arbustes ont été plantés, samedi dans la localité de Sidi-Yahia relevant de la commune de Sidi-Djillali à Tlemcen, par des éléments de l'Armée nationale populaire, de la Conservation des forêts, de la Protection civile, de l'Education nationale et de la société civile, a-t-on constaté. Placée sous le slogan "Plantons ensemble, un arbre pour chaque Algérien", cette opération, menée conjointement par l'ANP et la Conservation des forêts de la wilaya de Tlemcen, vise à sensibiliser la population de l'importance de l'arbre et à inculquer notamment aux jeunes une culture écologique éclairant sur les risques de l'avancée du désert et l'érosion du sol, a indiqué à l'APS le conservateur des forêts de la wilaya, Doumi Mohamed. Pour le commandant Gargah Salim cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens entre l'armée et les citoyens ainsi que l'ancrage de la culture

et du sens de l'environnement chez l'ensemble de la société afin de concrétiser le projet "Cité verte, Route verte, Bouclier vert". Lancée l'année dernière dans la wilaya de Tlemcen, cette campagne avait permis de planter 60.000 arbustes, alors que 5.000 arbustes sont plantés cette année dans la commune d'Oued-Lakhdar, 6.000 à El-Aricha et 10.000 dans la région stéppique de Sidi-Yahia. L'opération de reboisement se poursuivra chaque samedi dans d'autres régions de la wilaya jusqu'à la fin de la campagne, a-t-on indiqué. Par ailleurs, la Conservation des forêts de la wilaya de Tlemcen a entrepris, depuis le début de la campagne, le reboisement de 3.270 hectares répartis sur 38 communes dans le cadre de la lutte contre la désertification et l'érosion, l'extension des espaces boisés et le repeuplement de ceux endommagés par les feux de forêt.